

GUNVOR EN ÉQUATEUR

# Les mains sales du négociant en pétrole



Ariane Bahri

### Grâce à vous !

Les analyses et les reportages publiés dans ce magazine, ainsi que le travail de recherche et d'enquête sur lequel ils sont basés, ne seraient pas possibles sans le soutien de nos membres, donateurs et donatrices.

**Si vous êtes déjà membre**, nous vous en sommes très reconnaissants. Vous pouvez également nous soutenir en offrant une cotisation à vos connaissances. [publiceye.ch/cadeau](http://publiceye.ch/cadeau)

**Si vous n'êtes pas encore membre**, nous vous invitons à adhérer à Public Eye pour 75 fr. Vous recevrez ainsi régulièrement notre magazine. [publiceye.ch/membres](http://publiceye.ch/membres)

**Pour en savoir plus sur notre travail**, commandez gratuitement un abonnement à l'essai. [www.publiceye.ch/abo-essai](http://www.publiceye.ch/abo-essai)

**Public Eye**

## Ici et ailleurs, ne pas tolérer

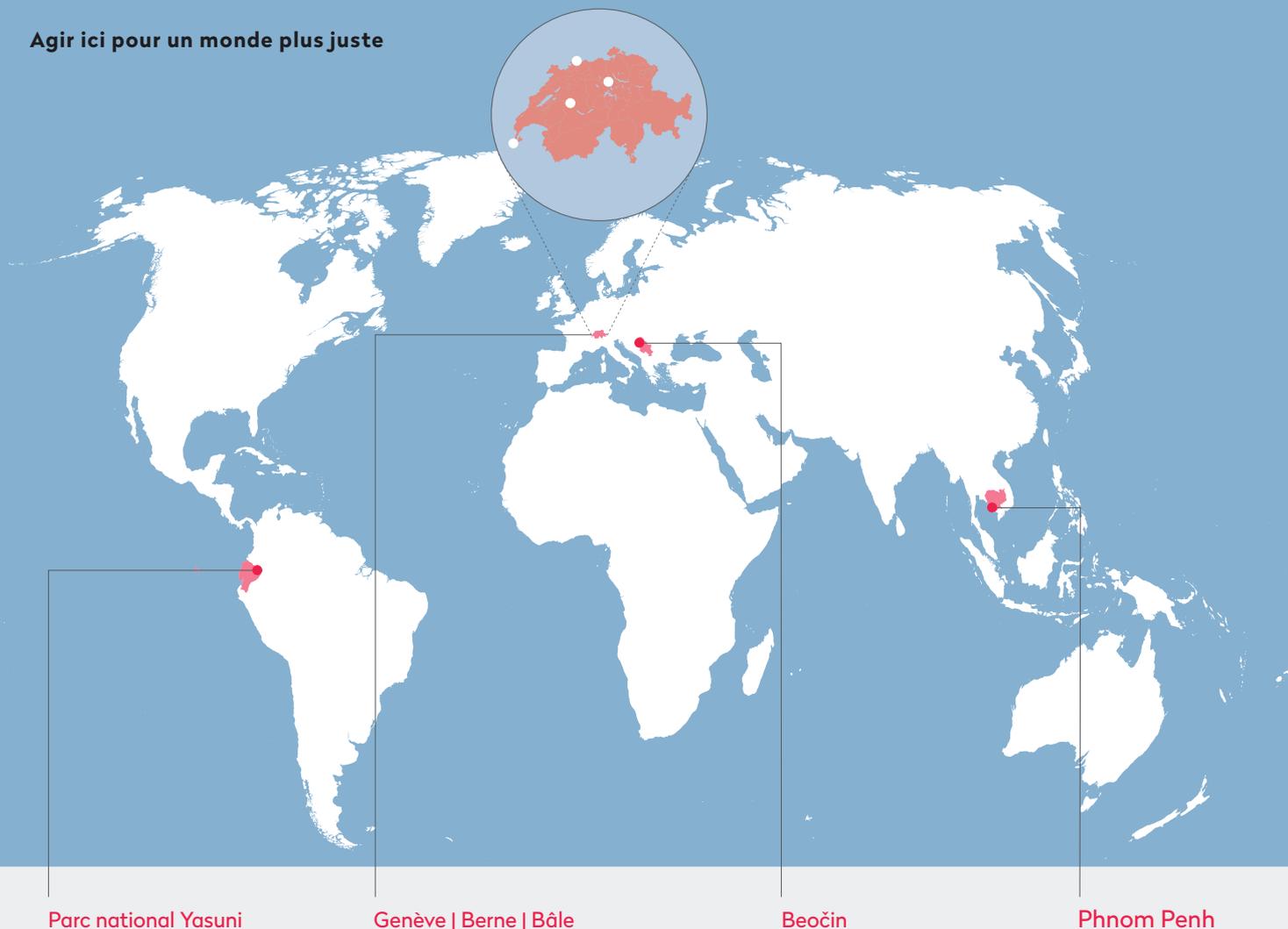
Plus d'une année déjà que la crise du Covid-19 rythme le quotidien de la planète entière. Plus que jamais, le monde interconnecté dans lequel nous vivons nous montre à quel point, de Quito à Belgrade, en passant par Phnom Penh et Bâle, presque chaque crise, de quelque nature qu'elle soit, a des répercussions à l'autre bout de la planète. Effet domino.

Autre preuve de cette interconnexion : le fonctionnement de certaines multinationales basées ici en Suisse. Sièges à Genève ou encore à Zoug, et exploitations minières ou usines à des milliers de kilomètres, dans des pays qui souvent possèdent des lois relativement lacunaires dans le domaine des droits humains et environnementaux. Dans ce numéro, vous verrez que beaucoup de ces multinationales rechignent encore à respecter un devoir de diligence.

Il y a une année et demie, Gunvor était épinglée pour des faits de corruption au Congo-Brazzaville et en Côte d'Ivoire. Nouveau scandale impliquant le géant genevois du brut aujourd'hui en Équateur, où l'Amazonie et ses peuples autochtones étouffent dans les effluves de torchères qui brûlent au beau milieu des forêts. Public Eye s'est rendue sur place afin d'enquêter sur une affaire qui a récemment fait du bruit dans les médias du monde entier. Un ex-employé de Gunvor a versé des sommes mirobolantes au gouvernement équatorien afin de pouvoir profiter discrètement de l'extraction de pétrole de la forêt amazonienne.

Plus près d'ici, Holcim préfère brûler des déchets dangereux en Serbie que de respecter des normes environnementales. L'enquête de Milorad Ivanović, journaliste basé à Belgrade, que vous pourrez lire en exclusivité dans ce magazine, rencontre un écho particulier ici en Suisse, où la carrière exploitée par le géant cimentier dans la colline du Mormont, dans le canton de Vaud, s'était transformée durant plusieurs mois en zone à défendre (ZAD). Au cœur de cette action, la volonté d'empêcher l'extension de l'exploitation de la carrière et de sauvegarder une faune et une flore riches et atypiques. Ce moyen de contestation est inédit dans la société civile suisse.

Des réalités qui peuvent sembler lointaines (re)font aussi irruption, et très concrètement, dans le débat public suisse. Qu'il s'agisse de l'Équateur, de la Serbie ou du Mormont, il s'agit de notre monde, de notre avenir.



Parc national Yasuni

Genève | Berne | Bâle

Beočin

Phnom Penh

## En Amazonie, Gunvor maintient la flamme

- 4 Émanations toxiques, pollution des sols ; les populations locales vivent un calvaire. Enquête sur une affaire de pots-de-vin.  
**Parc national Yasuni, Équateur**

## Une fabrique de ciment de Holcim pollue l'air en Serbie

- 16 En 2019, l'État a inspecté la fabrique et constaté qu'elle dépassait largement les limites légales. Mais, à ce jour, aucune procédure n'a été ouverte.  
**Beočin, Serbie**

## Matières premières : le Conseil fédéral s'y prend avec des pincettes

- 21 Le dernier rapport sur le secteur des matières premières est superficiel et complaisant, et omet les nombreux scandales de corruption.  
**Berne, Suisse**

## La loi sur le blanchiment d'argent est toujours aussi lacunaire

- 22 Lors de la session de printemps, le lobby parlementaire des avocat-e-s a réussi à s'opposer à une réglementation contraignante.  
**Berne, Suisse**

## Industrie textile et Covid-19

- 25 Au Cambodge, la situation s'aggrave.  
**Phnom Penh, Cambodge**

## Repenser fondamentalement la réglementation de la pharma

- 26 En laissant l'approvisionnement en médicaments entre les mains de la pharma, le droit à la santé est mis en danger.  
**Berne et Bâle, Suisse**

## La Suisse au cœur du business de l'engrais

- 30 Comme dans le négoce de matières premières, la Suisse joue un rôle central dans le commerce aussi lucratif que problématique des engrais.  
**Genève et Zoug, Suisse**



# En Amazonie, un prédateur nommé Gunvor

Sans avoir gagné un seul appel d'offres, le négociant genevois s'est imposé comme l'un des principaux acteurs du brut amazonien. Soutenu financièrement par les banques suisses, Gunvor a convaincu l'Équateur de s'endetter lourdement auprès de sociétés d'États asiatiques, poussant le pays à forer toujours plus profond dans ses réserves naturelles pour les rembourser. Émanations toxiques, déversements pétroliers sauvages : les populations locales vivent un véritable calvaire. Les justices états-unienne et équatorienne enquêtent désormais sur le versement de pots-de-vin par le réseau Gunvor.

Dans la nuit naissante, la lumière reflète deux flammes dans les yeux d'Ana Lucía (prénom d'emprunt), dessinant une silhouette sur le mur en bois de sa chambre. Les bougies de cette résidente de la localité de Pacayacu en Équateur oriental sont perchées à une trentaine de mètres du sol et crépitent comme un incendie. Les deux *velitas* d'Ana Lucía brûlent au quotidien jusqu'à 15 000 m<sup>3</sup> de gaz, dispersant des effluves toxiques à 10 kilomètres à la ronde, davantage en cas de grands vents, contaminant l'atmosphère, les plantes et les cours d'eau de cette région.

Comme la plupart des Amazoniens et Amazoniennes, Ana Lucía vit sur le territoire d'une concession pétrolière (voir carte page 6), le bloc 57 exploité par la société nationale d'hydrocarbures Petroecuador. À 50 mètres de ce qui est son « chez-soi » depuis dix ans, on a une vue imprenable sur les torchères qui brûlent « l'excédent » gazier extrait avec le brut du puits pétrolier adjacent, mais aussi sur les immenses cuves de stockage peintes en vert.

Berçant sa fille de deux ans dans ses bras, Ana Lucía s'inquiète soudain des conséquences que pourrait avoir notre arrivée nocturne, pointant ce paradoxe : « Je préfère encore qu'ils n'éteignent pas les *mecheros* (briquets en espagnol, ndlr). Quand il y a une panne, l'odeur est tellement épouvantable qu'elle en donne la nausée. »

À peine perturbée par le bruit environnant dans cette nuit d'avril, la fille d'Ana Lucía dort toujours paisiblement. Déjà, des collaborateurs d'une ONG étrangère sont passés prélever un peu de poussière sur le toit de sa maison et quelques cheveux sur la tête de ses deux filles aînées.

Mais l'analyse n'a rien donné de concluant : « Je suppose qu'elles sont encore trop jeunes », exprime-t-elle, fataliste.

### L'arrière-cour de l'Équateur

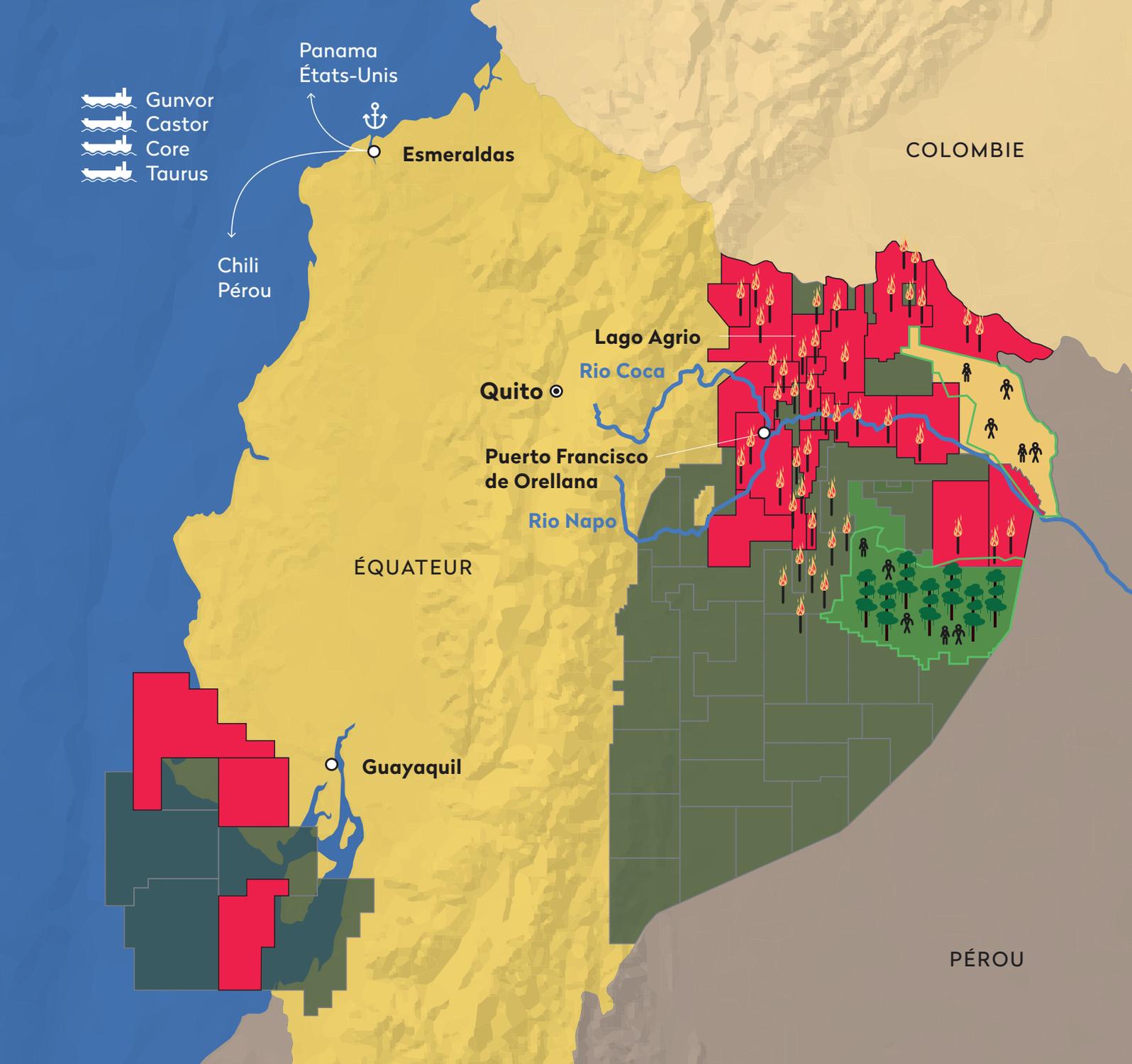
Dans ce petit bout de pays, façonné par l'industrie pétrolière depuis la découverte du brut en 1967, brûlent 447 de ces *mecheros*. Les gouvernements qui se sont succédé depuis ont tous promis de sortir cette région de la misère, en échange des matières premières dont regorge son sol. Ils n'y ont récolté que cancers, fausses couches et malformations congénitales.

Dans ces régions pétrolières, le taux d'incidence de cancer entre 2010 et 2016 était même le plus élevé au monde, avec plus de 500 cas pour 100 000 habitants, selon les recherches du médecin espagnol Adolfo Maldonado.

« On nous considère comme l'arrière-cour de l'Équateur » : Donald Moncayo ne décolère pas. Né en 1973 avec le développement pétrolier, il organise des « toxi-tours » depuis 2003 sur les sites pollués abandonnés par Texaco/Chevron. Alors que rien n'a réellement changé depuis la « nationalisation » des activités extractives, Donald Moncayo dénonce la collusion du gouvernement avec les négociants et l'aveuglement volontaire des autorités sanitaires, qui n'ont mandaté aucune étude scientifique en cinquante-sept ans d'extraction. « Sans étude, il n'y a pas de causalité », résume-t-il depuis le champ pétrolier Campo Drago, symbole de la passation de témoin entre le géant états-unien Texaco/Chevron et Petroecuador au tournant du millénaire. La société



La nuit ne tombe jamais vraiment sur la maison d'Ana Lucía. Comme la plupart des Amazoniens et Amazoniennes, cette jeune maman cohabite avec l'une des 447 torchères qui brûlent l'excédent gazier des puits pétroliers (image à gauche).



## L'Équateur, un eldorado pour les compagnies pétrolières

L'Équateur a accordé des concessions de production pétrolière à près de 20 entreprises. Les zones d'exploitations pétrolières sont divisées en 93 blocs, dont 22 sont désormais exploitées par la société d'État Petroecuador.

- 

Torchères (*mecheros*): hautes tours métalliques qui brûlent « l'excédent » gazier extrait avec le brut d'un puits pétrolier
- 

Concessions pétrolières détenues par Petroecuador: les blocs 15, 31, 43 et 57 sont mentionnés dans l'enquête
- 

Concessions pétrolières détenues par diverses entreprises
- 

Parc Yasuni (réserve naturelle protégée)
- 

Zones intangibles: espaces où vivent des peuples non contactés. Normalement, aucun type d'activité extractive ne devrait y être mené
- 

Pays destinataires du pétrole revendu par les sociétés privées de négoce

d'État a foré la végétation pour y placer ses nouveaux pions pétroliers. Au cœur d'un espace lunaire crépite solitairement une énième torchère, sans garde ni barrière de sécurité. À vingt mètres, le sol grésille des carcasses d'insectes morts ; à dix mètres, la chaleur est étouffante comme dans un four. La terre est maculée de brut et l'eau affiche les reflets multicolores de la pollution. « Voilà la technologie de pointe qu'on nous avait promise », s'étrangle Donald Moncayo. Au-dessus de sa tête, seuls les vautours continuent, imperturbables, leur bal céleste. Virevoltant autour du *mechero*, les rapaces s'aident de l'air chaud dégagé par la torchère pour prendre de la hauteur.

### « What's the big deal ? »

C'est à quelque 3000 kilomètres de là que s'est tenue, il y a trois ans, une conversation qui aura de fortes répercussions dans le milieu très fermé du négoce du Napo et de l'Oriente, les deux types de brut extraits du sous-sol amazonien. On y retrouve trois intermédiaires désabusés, dont l'un travaille pour la maison de négoce genevoise Gunvor, ainsi qu'un discret agent du FBI qui écoute secrètement leurs conversations depuis des mois.

Alertés par le journaliste d'investigation équatorien Fernando Villavicencio, les procureurs du Département de justice états-unien (DOJ) enquêtent depuis 2012 sur une vaste trame de blanchiment d'argent qui implique Petroecuador. Au cours des neuf ans d'investigation, l'étau s'est progressivement resserré autour d'un

intermédiaire de Gunvor, Raymond K., employé de 2009 à 2019 par le négociant.

C'est lui que l'on retrouve le 18 février 2018 à la table d'un restaurant chic de Coral Gables, dans la banlieue de Miami. Pressé par une enquête états-unienne, ce Canadien de 68 ans, qui roule sa bosse depuis plus de vingt ans dans les champs pétroliers d'Amazonie équatorienne, a passé au moins une partie du mois de février à élaborer des stratégies pour se tirer de ce faux pas avec ses deux compères, Antonio P. et Enrique C., deux entrepreneurs équatoriens reconvertis sur le tard au consulting pétrolier. Il est question de versement de pots-de-vin à des fonctionnaires équatoriens, en échange de contrats favorables.

Mal leur en a pris. Pisté et enregistré depuis des mois par le FBI, Raymond K. s'est laissé aller à quelques confidences sur la brûlante question de la chaîne des responsabilités au sein de Gunvor. Selon l'intermédiaire, cité en substance par la justice américaine, certains dirigeants de Gunvor « avaient connaissance des schémas de corruption ». Au restaurant, Raymond K. évoque concrètement plusieurs conversations avec des cadres de la maison de négoce qui ne sont « pas sûrs de vouloir savoir » à propos des pots-de-vin ou qui ne voient tout simplement pas le problème. « Croyez-moi... Quand j'étais là-bas [avec des cadres de Gunvor], [l'un d'entre eux] a dit, "What's the big deal ?" » (ndlr. : Quel est le problème ?), selon les extraits de la plainte pénale du district Est de New York, datée du 18 août 2020. →



Adrià Budry Carbó, auteur de l'enquête, mains imbibées de pétrole provenant des sites pollués abandonnés par Texaco/Chevron. À ses côtés se tient le militant écologiste Donald Moncayo, qui organise des visites de ces sites toxiques.

Les trois hommes se sentent lâchés par Gunvor, qui semble mûr pour faire sauter ses fusibles. Raymond K. ne travaille plus pour le négociant depuis 2019. Le 18 novembre 2020, Gunvor s'engage publiquement à renoncer à l'usage d'intermédiaires. Cette annonce a-t-elle un lien avec ce qui se tramait entre la jungle amazonienne et Miami ? Le négociant, condamné fin 2019 par la justice suisse pour des faits de corruption en République du Congo et en Côte d'Ivoire (voir encadré page 9), a-t-il été informé de l'enquête aux États-Unis ? Interpellé par Public Eye, Gunvor assure s'être séparé de son intermédiaire « pour des raisons de compliance avant d'avoir été informé de toute enquête ».

Le 6 avril 2021, Raymond K. a, lui, plaidé coupable pour avoir versé 70 millions de dollars de commissions entre 2012 et 2019, dont plus de 22 millions de dollars de pots-de-vin à trois fonctionnaires équatoriens afin d'obtenir des contrats favorables à Gunvor. Il risque plus de vingt ans de prison. Mais cette histoire n'est que la queue de la comète.

#### Au ban du système financier international

Retour en arrière, sur une histoire d'émancipation frustrée et de promesses trahies. En novembre 2006, Rafael Correa est élu à la tête du gouvernement équatorien. Un vent nouveau souffle sur l'Amérique latine avec l'élection de chefs d'État « bolivariens » qui promettent de rompre avec l'impérialisme états-unien et la mainmise de ses multinationales sur les ressources naturelles. Son bilan parle pour lui. En tant que ministre de l'Éco-

nomie et des Finances, il vient de contribuer au retrait de la concession de la société états-unienne Occidental Petroleum Corporation (ou Oxy), qui s'est alors retournée contre l'Équateur pour rupture de contrat.

Désormais à la tête du pays et de sa « révolution citoyenne », le jeune quadragénaire promet aussi de faire payer Chevron, implantée dans l'Amazonie équatorienne depuis la fin des années 1960, pour tous les dommages environnementaux causés par des décennies d'extraction pétrolière débridée. Sa campagne « la main sale de Chevron » redonne espoir aux milliers de victimes équatoriennes de l'or noir. Les deux batailles judiciaires déboucheront des années plus tard sur d'humiliantes et onéreuses défaites pour l'État équatorien : plus d'un milliard de dollars de dédommagements à verser aux multinationales.

Le gouvernement Correa suspend aussi, fin 2008, le remboursement d'une partie de sa dette déclarée « illégitime ». La société civile applaudit mais l'Équateur se retrouve au ban du système financier international. Le pays est ruiné, il lui faut trouver de nouveaux partenaires économiques pour relancer sa principale source de devises.

Personne ne le sait encore, mais cet isolement croissant précipitera l'Équateur dans les bras de Gunvor et ses consœurs.

#### Mésalliance des peuples et entremetteurs

Accolades et poignées de mains : l'Équateur scelle son basculement vers la Chine le 27 janvier 2009. Les sociétés d'États PetroChina, UNIPPEC, Sinochem, et leur ho- →



L'ex-président équatorien Rafael Correa, mains imbibées de pétrole, lance sa campagne « la main sale de Chevron » en 2013. Huit ans plus tard, seuls les pollueurs ont changé de nom.

## « Ils sont dans de beaux draps ! »

Un problème de plus pour Gunvor. Un an et demi après sa condamnation par la justice suisse pour « défaut d'organisation » en lien avec des faits de corruption en République du Congo et en Côte d'Ivoire, le négociant est à nouveau au cœur d'une affaire de pots-de-vin.

AGATHE DUPARC

À Genève, les mésaventures de Gunvor en Équateur sont suivies avec attention par la profession. Après la condamnation du trader genevois, en octobre 2019, pour des faits de corruption sur des marchés pétroliers au Congo-Brazzaville et en Côte d'Ivoire, plusieurs personnes interrogées par Public Eye disent avoir l'impression d'un mauvais remake, aux conséquences sans doute beaucoup plus lourdes. Pour le scandale en Afrique, le négociant avait dû s'acquitter d'une ardoise totale de 94 millions de francs (4 millions d'amende et 90 millions de créance compensatrice). Une affaire que Public Eye avait documentée dès 2017 dans son enquête « Gunvor au Congo ».

« Cette fois-ci, les Américains sont aux manettes et cela pourrait déboucher sur une très très grosse amende. Ils sont dans de beaux draps ! », estime un avocat qui travaille dans le secteur.

### Les montants explosent

L'ampleur de l'affaire équatorienne frappe les esprits. « 70 millions de commissions, dont 22 millions pour des officiels équatoriens. C'est gigantesque : beaucoup plus gros que le Congo-Brazzaville », s'exclame un trader, estimant qu'il sera cette fois-ci très difficile pour Gunvor de servir la thèse de l'employé félon ayant agi seul et trompé sa hiérarchie pour déclencher des paiements aussi conséquents. Un ancien employé de Gunvor a fini par plaider coupable, acculé par le FBI qui avait enregistré ses conversations. Il a détaillé les pactes de corruption et pointé la responsabilité de ses supérieurs. Rendue publique, la plainte états-unienne souligne qu'au sein de la maison de négoce « d'autres personnes (...) savaient que ces paiements seraient utilisés, au moins en partie, pour verser des pots-de-vin à des fonctionnaires équatoriens ».

Reste à déterminer la chaîne de responsabilité. À Genève, certains échafaudent des hypothèses concernant de hauts cadres de Gunvor dont les noms étaient déjà apparus dans l'affaire congolaise sans qu'ils ne soient sanctionnés, comme le responsable du département pétrole brut et celui qui était alors en charge de l'Europe et l'Asie. Ou encore la personne chargée des finances à Singapour entre 2012 et 2014.

Selon la justice états-unienne, c'est de Singapour que Gunvor a déclenché le paiement des mirobolantes commis-



sions destinées aux apporteurs d'affaires équatoriens. Les millions auraient atterri sur des comptes bancaires en Suisse, au Panama et aux îles Caïmans, puis auraient été en partie reversés aux fonctionnaires équatoriens.

### Nervosité bancaire

Plusieurs banques qui financent Gunvor sont nerveuses. « La direction de Gunvor n'apprendra donc rien ? ! C'est choquant ! » lance un banquier, faisant allusion au grand patron, le directeur exécutif Torbjörn Törnqvist qui, lui non plus, n'a jamais été inquiété dans le scandale congolais.

Contactée par Public Eye, Gunvor se borne à envoyer un message générique concernant ses normes de compliance bancaire : une approche « zéro tolérance » envers la corruption qui a conduit la « société à bannir l'utilisation d'intermédiaires chargés du business development ». Gunvor affirme collaborer pleinement avec la justice états-unienne.

La justice suisse devrait aussi logiquement s'intéresser de près au nouveau dossier sous l'angle de la récidive. Au moment où Gunvor était sous enquête en Suisse pour ses activités au Congo-Brazza et en Côte d'Ivoire, les affaires allaient bon train en Amérique latine avec des méthodes comparables. Contacté, le Ministère public de la Confédération « ne commente pas en l'état cette nouvelle affaire ».

Échaudé en Afrique, désormais blacklisté en Équateur et en indécatesse aux États-Unis, Gunvor, qui vient d'annoncer de réjouissants résultats – 50 milliards de dollars de chiffre d'affaires et 320 millions de bénéfices pour 2020 – pourrait être amenée à viser d'autres horizons. Fin mars, Torbjörn Törnqvist déclarait à Reuters qu'il souhaitait relancer ses activités pétrolières en Russie. « Nous obtenons de plus en plus de pétrole provenant de là », disait-il. Un retour aux sources qui pourrait s'accélérer dans les circonstances actuelles.

mologue thaïlandaise PetroThailand (PTT) se disent prêtes à avancer les capitaux indispensables à l'extraction pétrolière, en échange de livraisons de barils sur plusieurs années. Pour Rafael Correa – qui n'a eu de cesse de vilipender les *vendepatrias* (bradeurs de patrie) durant sa campagne électorale – l'accord, établi dans le cadre d'une « alliance stratégique » entre pays amis, lui permet de sauver la face.

Ce n'est pourtant qu'un trompe-l'œil. Selon la plainte pénale états-unienne, Gunvor s'est agitée en coulisses pour faire aboutir cette opération : « La société de négoce a aidé à garantir le financement d'environ 5,4 milliards de dollars de prêts garantis par du pétrole brut, octroyé par des sociétés d'État à Petroecuador. » Et c'est ensuite Gunvor et les sociétés gravitant autour qui ont, en bout de chaîne, encaissé les barils pour les vendre dans les raffineries des États-Unis ou d'Amérique latine, comme le démontrent les recherches du cabinet environnementaliste états-unien Stand.earth.

---

**Ce sont en réalité Gunvor et ses consœurs qui ont mis la main sur ce brut dès 2009, et l'ont revendu sur les marchés péruviens, chiliens, panaméens et surtout aux États-Unis, enregistrant une très belle plus-value.**

---

Il faut dire que les négociants suisses sont coutumiers de ce type de contrat, nommés dans le jargon « opérations de préfinancement ». En clair, les grandes maisons de négoce utilisent les lignes de crédit mises à disposition par leurs banques – voire parfois leurs fonds propres – pour les prêter à des sociétés pétrolières d'État. Celles-ci s'engagent à rembourser leur emprunt, la plupart du temps contracté à des taux d'intérêt peu favorables, avec de futures livraisons de barils de brut ou de produits raffinés. Une excellente affaire pour n'importe quel bailleur de fonds. Pour les pays producteurs, cela revient à mettre en gage leurs ressources naturelles pendant des années, voire des décennies.

Selon le contrat passé entre Petroecuador et Petrochina, que Public Eye s'est procuré, le prêt d'un milliard de dollars est à rembourser en brut sur 24 mois à un taux d'intérêt de 7,25 %. Le contrat de 2011, également en notre possession, prévoit une autre enveloppe d'un milliard avec un remboursement en barils, cette fois étalé sur 30 mois à 7,08 %. Ce type d'accord sera conclu jusqu'à 16 fois.

C'est pourtant une galaxie de sociétés de négoce gravitant autour de Gunvor qui fait main basse sur la production pétrolière de l'Amazonie équatorienne.

### **Savoir se rendre indispensable**

Avec Taurus Petroleum, Castor Petroleum, Core Petroleum et Gunvor vont s'accaparer le marché du brut ama-

zonien pendant les quinze années suivant l'élection de Rafael Correa. Fait notoire : Gunvor, alors encore leader dans l'exportation de pétrole russe, n'a pourtant jamais remporté un seul appel d'offres pétrolier de Petroecuador. C'est que le négociant sait se frayer d'autres passages.

Des détails troublants laissent penser que ces sociétés travaillent en étroite collaboration, tout en évitant de se faire concurrence. Leurs dirigeants se connaissent et s'associent pour donner naissance à de nouvelles sociétés qui, en Équateur, se partagent une grande partie du marché de l'exportation – et souvent les mêmes avocat-e-s. Quand ce ne sont pas tout simplement leurs cadres qui passent d'une structure à l'autre.

Implantée par l'États-Unien Ben Pollner à Genève en 2003, Taurus Petroleum était déjà connue pour avoir décroché pour 4 milliards de dollars de brut irakien après la première guerre du Golfe dans le cadre du programme onusien pétrole-contre-nourriture. Non sans soucis, car la société est un temps soupçonnée par la Commission Volcker d'avoir participé à un vaste système de pots-de-vin en faveur de Saddam Hussein. Dans les années 2000, le négociant se tourne vers l'Équateur, où il s'impose vite comme l'un des principaux exportateurs de brut à destination des États-Unis, activité qu'il mène principalement au travers de la raison sociale de Castor Group. Celle-ci compte des succursales au Delaware, à Genève et au Panama.

En 2009, Gunvor s'offre l'entièreté de Castor, son expertise, son personnel clé et ses actifs. Chez Castor Petroleum, on retrouve comme vice-président un certain... Raymond K., l'intermédiaire de Gunvor pisté par le FBI. À Genève, la société prend même le nom de Gunvor SA en 2011. Mais en Équateur, Gunvor continue aussi à opérer entre 2009 et 2011 sous la raison sociale de Castor.

Fraîchement débarquée en Amérique latine, Gunvor s'attache à consolider son contrôle sur le très stratégique Petroterminal de Panama – qui faisait partie des actifs de Castor Americas –, renforçant même ses capacités dès fin 2012. L'installation compte des entrepôts de stockage des deux bouts de son pipeline, ce qui facilite le blending, soit le mélange de différentes qualités de brut, en vue de leur exportation vers les deux côtes des États-Unis. Et ceci sans avoir à payer les taxes de passage du Canal du Panama. Raymond K. dit alors partager sa vie entre le Panama et les Bahamas, où il est employé par la filiale de Gunvor.

Mais le Canadien est aussi chez lui en Équateur, où il a travaillé pour le consortium OCP et Occidental Petroleum Corporation, qui exploitait le bloc 15. Responsable des relations avec les communautés locales, il est autant homme de terrain que de pouvoir. Ironie du sort, quand Rafael Correa met à la porte la multinationale états-unienne qui l'emploie, Raymond K. revient par la fenêtre grâce à ses relations avec Enrique C.

Surnommé le « tsar pétrolier » en Équateur, cet homme d'affaires est celui qui partage la table de →



Le gouvernement équatorien a mandaté des habitants des communautés environnantes pour nettoyer une « piscine toxique » de Texaco/Chevron. Ici le nettoyage s'y déroule depuis sept ans alors que les bovins paissent en contrebas.

© Johis Alarcón/Panos



À El Coca, dans la province d'Orellana, les pipelines de Petroecuador (anciennement Petroamazonas) tracent encore de nouveaux chemins à travers la forêt. La rupture de ces canalisations cheminant brut, gaz ou eaux toxiques est fréquente.

© Johis Alarcón/Panos



Un enfant joue sur les rives de la rivière Napo. Les crues et l'érosion causée par l'industrie extractive ont rongé 35 hectares de terres aux environs de son village.

© Johis Alarcón/Panos



Les communautés autochtones équatoriennes ne peuvent plus compter sur la rivière qui est polluée. En guise de compensation, les sociétés pétrolières leur ont livré des bidons pour qu'ils puissent récupérer l'eau de pluie.

© Johis Alarcón/Panos

Raymond K. à Miami, alors que les grandes oreilles du FBI écoutent. Ensemble, ils vont contribuer à la mise en place d'une triangulation pétrolière entre sociétés publiques asiatiques, Petroecuador et négociants privés. Elle deviendra le plus grand scandale de corruption de l'histoire pétrolière équatorienne, l'équivalent équatorien de l'opération anti-corruption brésilienne « Lava Jato », comme aime à la décrire Fernando Villavicencio.

### Le mal pétrolier

Pour l'Équateur, c'est le cercle infernal de la dette qui s'enclenche à nouveau. Pendant sa décennie « chinoise », le pays emprunte quelque 20 milliards de dollars. Le plus souvent remboursables en pétrole brut avec un taux d'intérêt oscillant entre 6 et 8 %, ou alors contre des travaux d'infrastructures à réaliser par des groupes chinois. Après la restructuration en 2009, la dette extérieure de l'Équateur explose à nouveau, atteignant 64 milliards de dollars en 2020, ou 68,9 % du PIB (produit intérieur brut). Près d'un tiers du budget du pays sert au remboursement des créanciers, soit presque deux fois et demi ses dépenses en santé publique.

---

**Surnommé le « tsar pétrolier » en Équateur, cet homme d'affaires est celui qui partage la table de Raymond K. à Miami, alors que les grandes oreilles du FBI écoutent.**

---

Les nouvelles lignes de crédit servent souvent à rembourser les anciennes ou à investir dans de nouvelles infrastructures pétrolières ou minières, alimentant un cercle vicieux au détriment des besoins de la population et de l'environnement. L'État investit des milliards pour moderniser la raffinerie d'Esmeraldas et pour construire celle du Pacifique. Le résultat est désastreux puisque la première ne fonctionne pas, alors que la seconde n'a jamais vu le jour. « C'est la tragédie de ce pays : nous sommes obligés d'exporter du brut pour importer des produits pétroliers », résume Alberto Acosta, le Premier ministre de l'Énergie et des Mines de Rafael Correa. L'histoire du pétrole en Équateur est un exemple parfait de la malédiction des ressources.

Entre 2014 et 2020, 87 % de la production pétrolière équatorienne (soit plus de 660 millions de barils) est utilisée pour rembourser la dette, selon les analyses de l'ONG environnementaliste Stand.earth. C'est que l'effervescence pétrolière assèche le sol sur lequel elle bâtit. Les puits pétroliers de la région de Lago Agrio (voir carte page 6), exploités par Texaco/Chevron depuis 1972, commencent à s'épuiser. Il faut creuser toujours plus loin, toujours plus profond dans l'Amazonie. En 2013, le tabou est brisé : après s'être engagé à préserver le

parc national Yasuni – réserve de biosphère de l'Unesco depuis 1989 et terre de peuples autochtones non contactés –, Rafael Correa confirme l'avancement de l'industrie pétrolière au cœur de l'Amazonie. Pour Eduardo Pichilingue, l'emblématique bloc 43, qui marque l'entrée dans la réserve naturelle de Yasuni, est « la dernière frontière de l'extractivisme ». Ce terme désigne une économie fondée principalement sur la surexploitation de son sol. L'environnementaliste, rencontré par Public Eye, avait lui-même rejoint le premier gouvernement de Correa afin de protéger ce qu'il appelle le « joyau de la couronne ». Mais pour lui, l'ancien leader a fini par s'entourer « des mêmes personnes qui ont mené au boom pétrolier des années 1970, ceux qui prétendaient que c'est là que l'on trouvera les ressources pour le développement du pays ».

### « Ma mère n'a plus jamais pêché »

Au bord du Rio Coca, un affluent du fleuve Amazone, les enfants s'amuse dans les crevasses nouvellement formées. La terre y est encore humide, les avalant jusqu'aux chevilles, aux genoux ou au bassin, pour les plus petits. Ici, la rivière a réclamé ses droits le 8 avril 2020, emportant 35 hectares de terre sur son passage, avant de se retirer dans son lit naturel. Ce jour-là, l'érosion causée par des décennies d'extraction de pétrole et de minerais a aussi provoqué la rupture de deux pipelines. L'équivalent de 15 000 barils de pétrole brut s'était déversé le long des rivières Coca et Napo sur 363 kilomètres, jusqu'au Pérou.

Cecilia Grefa s'en souvient. D'ethnie kichwa (la plus nombreuse des quatorze nationalités autochtones d'Équateur), la sexagénaire fait partie de l'une des 105 communautés affectées par l'érosion provoquée par l'industrie extractive. Ce jour-là, elle a failli y laisser son filet de pêche. Entre le courant et les débris, il a fallu s'y mettre à deux pour le tirer hors de l'eau et le récupérer, noir de brut. « J'en suis ressortie toute laide », assure-t-elle en se frottant les bras, comme s'ils étaient encore couverts de pétrole. « Je ne pouvais plus dormir, la pommade n'apaisait pas les brûlures. »

La pluie a fini par laver les dépôts les plus visibles sur les rives. Mais l'eau et le sol sont toujours contaminés. Assise à côté de sa mère, Verónica fait partie de celles et ceux qui ont décidé de se battre. Et comme s'il fallait encore le justifier : « Ma mère n'a plus jamais pêché. » Lassés par le manque de réaction, une trentaine de membres de la communauté a bloqué, début avril, la route des camions pendant trois jours. Petroecuador a fini par leur promettre quelques digues, construites avec des tuyaux de pipeline, qui reposent encore à l'ombre des arbres. Pour Verónica, c'est clair : « La cohabitation avec l'industrie n'est plus possible. »

D'autant que les grands espoirs de développement fondés sur un « or noir » national se sont envolés devant la

fourberie du secteur. Même si la société publique Petroecuador opère la plupart des forages, les groupes privés ont largement repris le contrôle du pétrole amazonien. Dans les contrats « d'alliances stratégiques » qui lient les sociétés d'État entre elles, a été incluse une inhabituelle clause de « destination libre » du brut échangé. Pour les traders, le profit se cache dans les détails.

### Les navires changent de cap

L'écrasante majorité des tonnes d'Oriente et de Napo extraites autour du village de Verónica n'est donc jamais arrivée dans les ports asiatiques qui lui semblaient destinés. Ce sont en réalité Gunvor et ses consœurs qui ont mis la main sur ce brut dès 2009, et l'ont revendu sur les marchés péruviens, chiliens, panaméens et surtout aux États-Unis, enregistrant une très belle plus-value.

Les affaires se sont encore améliorées avec l'isolement progressif du Venezuela et les sanctions états-uniennes visant sa principale source de devises, le brut. Peu à peu, le brut équatorien s'impose, par sa qualité, comme une alternative à son cousin vénézuélien. Les négociants, agissant en tandem avec les sociétés d'État asiatiques, augmentent encore leurs bénéfices, tout en évitant de transporter la marchandise à l'autre bout du monde.

L'analyse des *bills of lading* (des lettres décrivant la cargaison des bateaux) et les statistiques douanières confirment cette tendance. En relations commerciales avec les négociants Gunvor, Castor, Taurus et Core Petroleum, les banques européennes profitent très largement de la « mission extractiviste » en Amazonie. Ce sont elles qui financent l'achat de leurs barils et offrent les garanties durant le transport du port d'Esmeraldas aux raffineries états-uniennes de Chevron, ExxonMobil ou Marathon. Entre 2009 et 2020, elles ont financé pour quelque 155 millions de barils amazoniens, valant quelque dix milliards de dollars. Dans le top 6 des plus gros bailleurs de fonds figurent quatre banques basées à Genève : ING, Cre-

dit Suisse, BNP Paribas et UBS, selon le rapport d'Amazon Watch et de Stand.earth publié en août dernier.

Le journaliste d'investigation Fernando Villavicencio s'est, lui, attelé à calculer le différentiel entre le prix du brut amazonien vendu par Petroecuador et celui, bien plus élevé, à son arrivée dans ces raffineries internationales, où de véritables appels d'offres ont lieu et le prix est plus proche d'un marché concurrentiel. Conclusion : entre 3 et 5 dollars de différence par baril pour les raffineries états-uniennes, jusqu'à 7 dollars au Pérou. La somme est rondelette considérant les 1,3 milliard de barils de Napo et Oriente gagés sur 16 accords de préfinancement courant jusqu'à 2024. Fernando Villavicencio évalue le manque à gagner pour l'État équatorien à quelque 4 milliards de dollars (en prenant en référence le différentiel de 3 dollars le baril).

Il n'est pas le seul à s'inquiéter. Le rapport du contrôle des finances de l'État équatorien que Public Eye s'est procuré, daté de novembre 2010, évoque un manque à gagner de 34,5 millions de dollars pour Petroecuador uniquement sur son accord de préfinancement de 2009 avec Petrochina. Il signale également déjà qu'en bout de course, ce sont des intermédiaires comme Taurus Petroleum qui revendent le brut Napo et Oriente. Alors, que s'est-il passé ? Pourquoi les fonctionnaires équatoriens n'ont-ils pas réagi ? Pourquoi n'ont-ils pas renégoциé à la hausse le prix du baril dans les contrats de préfinancement qui ont suivi ?

### Opaques montages offshore

La première partie de la réponse se trouve du côté de Panama, plus concrètement dans les documents du cabinet Mossack Fonseca, hackés et révélés en 2016 dans le cadre des « Panama Papers ». Parmi eux, des contrats de consulting de 2009 entre deux sociétés contrôlées par Enrique C. et l'un de ses associés (Livingston Financial et Eston Trading) et Waterway Petroleum, une filiale de Gunvor alors basée aux îles Vierges britanniques. Cette dernière entité

## Des négociants rivaux mais un même *modus operandi*

Ils ont beau être rivaux à Genève, les négociants sont parfois obligés de passer par les mêmes intermédiaires. Public Eye avait déjà révélé, en novembre 2020, comment Gunvor et Vitol avaient dû faire affaires, pour camoufler des paiements, avec le même restaurateur parisien, qui se définissait lui-même comme un « homme de paille ». D'autres intermédiaires affichent une tout autre pointure et savent se rendre incontournables sur « leur » marché. Ce qui semble aussi être le cas en Équateur. Suite à l'aveu de l'un de ses cadres, Vitol a reconnu en décembre 2020, devant la justice états-unienne, sa culpabilité notamment dans une affaire de pots-de-vin à des fonctionnaires de Petroecuador, en échange de contrats favorables d'acquisition de fioul. Faux contrats de consulting, sociétés offshore ainsi qu'un cadre équatorien corrompu identifié uniquement comme « el Gordo » par la justice états-unienne : les parallèles sont évidents avec l'affaire Gunvor dans le même pays. Surtout, les descriptions des consultants équatoriens correspondent furieusement entre les deux affaires.

s'engage à régler en tout un dollar par baril de brut livré. On retrouve nos deux compères du restaurant.

Ce type de mécanisme de répartition des commissions s'est répété, notamment selon la justice états-unienne, via des comptes bancaires contrôlés par Gunvor à Singapour « à partir de janvier 2013 ou aux alentours de cette date, afin de promouvoir le système de corruption et de blanchiment d'argent ». Dans le petit monde du négoce genevois, les rumeurs vont déjà bon train (voir encadré page 9). La banque panaméenne Banvivienda avait, elle-même, fini par résilier le compte d'Eston Trading, où Waterway Petroleum procédait aux paiements, devant le manque de justificatif des transferts.

C'est que la plainte pénale états-unienne est accablante. Afin de convaincre les fonctionnaires de Petroecuador de rédiger des contrats défavorables à leur pays et obtenir des informations confidentielles, Gunvor aurait fait verser des commissions à trois fonctionnaires équatoriens, anonymisés mais suffisamment reconnaissables à leurs descriptions biographiques. Selon le Département de Justice, « Raymond K[.] et d'autres [ndlr., chez Gunvor] savaient que ces paiements seraient utilisés, au moins en partie, pour payer des pots-de-vin à des fonctionnaires équatoriens ».

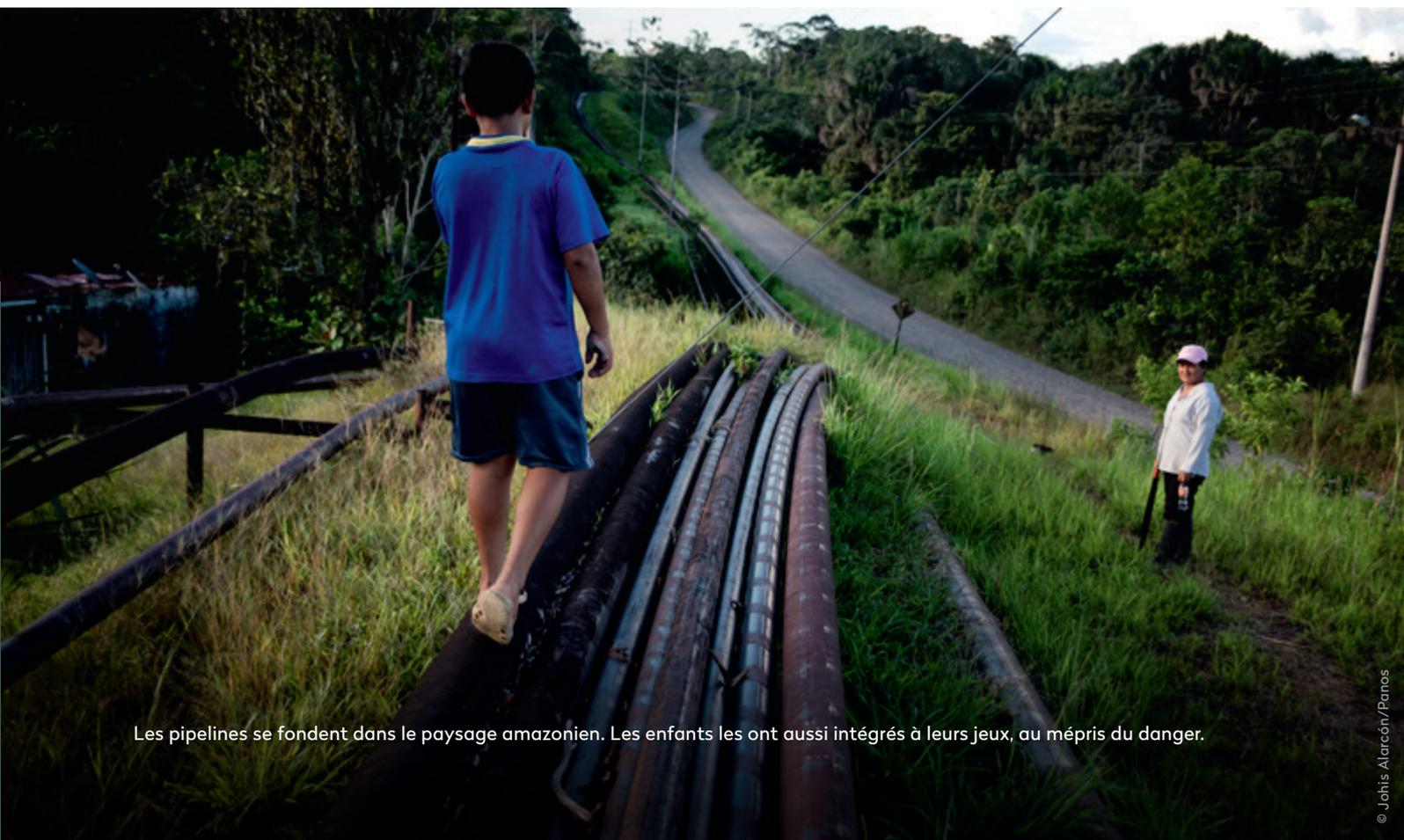
Il s'agit, selon nos informations, de Nilson Arias, connu comme « el Gordo », responsable du commerce international chez Petroecuador jusqu'en 2017, de son successeur, qui a démissionné en 2020, ainsi que de José

Agusto Briones qui a, entre 2017 et 2020, notamment occupé le poste de secrétaire à la présidence de la République et de ministre de l'Énergie et des Mines. Ce dernier a été placé en prison préventive le 14 avril dernier, alors que Petroecuador a mis Gunvor sur liste rouge, demandant aux sociétés d'État chinoises d'en faire de même.

À la lumière des *mecheros* de Pacayacu, la vie de la famille d'Ana Lucía n'a guère été bouleversée par ces révélations. Vaille que vaille le brut amazonien, le chevalet de pompage poursuit son mouvement monotone jusqu'à l'assèchement. Alors que la photographe de Public Eye enseigne à ses filles les rudiments du 7<sup>e</sup> art, on demande à Ana Lucía si elle a un message à faire passer aux banques et négociants suisses qui financent l'extraction. Leurs noms ne lui disent rien, mais elle acquiesce doucement : « Nous vivons ici parce que nous n'avons nulle part où aller. » À cinquante mètres, les deux torchères d'Ana Lucía continueront de briller toute la nuit. ■



À lire aussi sur notre site :  
[publiceye.ch/gunvor-equateur](https://publiceye.ch/gunvor-equateur)



Les pipelines se fondent dans le paysage amazonien. Les enfants les ont aussi intégrés à leurs jeux, au mépris du danger.

# Comment Holcim pollue l'air en Serbie en toute impunité

Dans la petite ville de Beočin, au nord de la Serbie, le groupe suisse Holcim exploite une cimenterie. En 2019, une inspection étatique a révélé que les émissions nocives de l'usine dépassaient massivement les limites légales. Mais le rapport a été gardé dans l'ombre et, à ce jour, aucune procédure n'a été ouverte. Pour les personnes concernées sur place, cette impunité n'est pas une surprise.

MILORAD IVANOVIĆ

L'usine Holcim (anciennement Lafarge), au bord d'un canal du Danube, dégage d'épais nuages de fumée toxiques.

Une toux rauque résonne bruyamment depuis l'une des maisons de la rue principale de Beočin, dans le nord de la Serbie, à quinze kilomètres à l'ouest de Novi Sad, la capitale de la province de Voïvodine. Le Covid-19 n'est pas à l'origine de cette toux, mais sa cause n'en demeure pas moins sinistre. « On ne peut plus respirer ici », se plaint Jovan Ignjatović en essuyant une grosse couche de poussière sur la table. « C'est ce qui s'est accumulé depuis hier », explique-t-il. Sa maison se trouve juste en face de la cimenterie. L'endroit est enveloppé d'un épais nuage de fumée. Les gens d'ici affirment qu'il s'agit d'un dangereux poison ; la direction de l'usine répond que c'est juste de la vapeur d'eau inoffensive.

Quelque 7000 personnes vivent aujourd'hui à Beočin. Cette petite ville industrielle se trouve au pied du massif montagneux de la Fruška gora, à une heure et demie en voiture de la capitale Belgrade. La cimenterie a été rachetée en 2002 par le groupe français Lafarge, qui a fusionné avec Holcim en 2015 pour former LafargeHolcim. Comme annoncé en mai dernier, le plus gros producteur mondial de matériaux de construction a désormais choisi pour seul nom Holcim Ltd. et déménagé son siège social dans le paradis fiscal de Zoug.

Avant sa reprise par Lafarge, la cimenterie de Beočin était déjà l'un des plus gros pollueurs de l'ex-Yougoslavie, dissoute en 2008. Mais la situation s'est aggravée peu après ce rachat, lorsque la direction a décidé de ne plus faire fonctionner ses fours au gaz naturel, mais avec du coke de pétrole, un sous-produit de la transformation du pétrole brut qui brûle à très haute température. Moins cher que le gaz naturel mais bien plus sale, ce déchet de raffinerie produit de grandes quantités de microparticules, de dioxyde de soufre et de suie.

### Holcim incinère des déchets dangereux

La Slovénie et la Croatie voisines, toutes deux membres de l'Union européenne, ont interdit ce combustible dans la production de ciment pour des raisons environnementales. Holcim est au contraire allé encore plus loin : la cimenterie élimine aussi depuis 2011 tous les déchets ménagers de la commune. En 2018, elle a également reçu l'autorisation d'incinérer des déchets médicaux, des pneus de voiture et des plastiques.

Le 21 novembre 2019, l'inspection régionale pour la protection de l'environnement a rendu visite à la cimenterie. L'analyse des émissions dans l'air a montré que les valeurs limites légales pour certaines substances nocives étaient massivement dépassées. Le rapport de l'inspection, dont nous avons obtenu copie, a directement atterri sur le bureau du procureur. Un an et demi plus tard, on ne sait toujours pas si et quand une procédure sera ouverte contre Holcim.

L'Agence environnementale a analysé les données disponibles pour la période allant du 31 août au 21 novembre 2019. En septembre, les émissions de chlorure d'hydrogène

(HCI) ont dépassé de 200 % la limite autorisée à 62 reprises. En octobre, outre le chlorure d'hydrogène, l'usine a émis 847 fois du dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), de l'ammoniac (NH<sub>3</sub>) et de l'oxyde d'azote (NH<sub>x</sub>) dans des concentrations deux fois plus élevées que les limites autorisées. En novembre, ces valeurs étaient même encore légèrement plus hautes.

Selon l'inspection, environ 963 tonnes de déchets classés dangereux ont été incinérés durant ces trois mois, sans aucun traitement spécial. Le rapport d'enquête indique que Holcim doit prendre des mesures immédiates pour remédier aux dépassements des valeurs limites fixées par la loi. La dernière page du document annonce également qu'une plainte officielle sera déposée auprès du tribunal compétent en raison de ces pratiques illégales. Confrontée aux conclusions de ce rapport, une porte-parole de Holcim Serbie répond de manière catégorique : « Nous nous sommes conformés aux décisions et aux recommandations des autorités de l'époque. » Elle n'a en revanche pas souhaité préciser ce que cela signifiait concrètement, se contentant d'ajouter : « Nous ne sommes au courant d'aucune procédure judiciaire. »

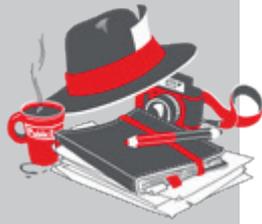
Pour Zlatko Todorčevski, un militant écologiste de Beočin, le rapport d'enquête et la prétendue action en justice ne sont rien d'autre qu'une « tactique de diversion politique ». Son constat est clair : « Ils jouent tous la comédie. » Le militant évoque des « rumeurs très plausibles » selon lesquelles l'audit de l'usine Holcim n'était qu'une réaction à la pression croissante des exploitants chinois d'autres usines qui, contrairement à leurs concurrents européens, sont régulièrement épinglés par les médias pour leur pollution environnementale. « Les autorités voulaient juste montrer qu'elles ont Holcim dans le collimateur. Elles ne veulent pas vraiment changer la situation », dénonce-t-il. →

## Un coup d'œil en arrière

La première cimenterie de Beočin a été mise en fonction en **1839**. Les matériaux qu'elle produisait alors ont notamment été utilisés pour construire le célèbre pont reliant Buda et Pest, en Hongrie.

En **1946**, l'usine a été nationalisée, et elle n'a cessé de se développer. En Yougoslavie, cette cimenterie en plein essor et la ville qui l'entoure sont rapidement devenues des modèles de réussite communiste.

Après la chute du régime de Milošević en **2002**, le nouveau gouvernement démocratique a aussi privatisé cette icône industrielle et l'a vendue au groupe français Lafarge.



## Prix d'investigation

L'auteur de ce texte, basé à Belgrade, est un éditeur expérimenté du « Balkan Investigative Reporting Network » (BIRN), une association de professionnels des médias et d'ONG spécialisées dans le journalisme régional. Elle compte des membres dans six pays. Cette enquête à Beočin a été financée par le Prix d'investigation de Public Eye, remporté par Milorad Ivanović au printemps 2020. En raison de problèmes liés à la crise du Covid-19, sa publication a toutefois été retardée. L'appel à candidatures pour la troisième édition de notre prix d'investigation, qui contribue à mettre en lumière les pratiques douteuses de sociétés suisses, est prévu pour fin 2022.

Comme il n'existe pas d'usine d'incinération des déchets publique en Serbie, une partie des déchets sont brûlés depuis des années dans les cimenteries, officiellement pour des raisons écologiques. Les associations environnementales ne croient toutefois pas à cet argument. Un représentant de Spasimo Beočin (Sauvons Beočin) affirme que les filtres à air des fours de Holcim sont conçus pour retenir la poussière de ciment, mais pas les toxines générées par la combustion de déchets dangereux. « Ils prétendent qu'à des températures élevées, toutes les substances nocives sont détruites, mais ce n'est pas vrai. » Spasimo Beočin est une association de citoyens et citoyennes active depuis 2015. Ses membres n'agissent pas publiquement ; leurs noms ne sont pas connus. Et ils veulent que cela reste ainsi : « Nous craignons les représailles si nos noms étaient dévoilés. Beaucoup d'entre nous sont employés par cette entreprise, d'autres y ont travaillé ou ont des amis proches et des parents qui y travaillent encore », explique le militant pour justifier son désir d'anonymat.

### Les lois environnementales au gré des sociétés étrangères

Depuis son arrivée en Serbie, Holcim a bénéficié du soutien sans faille des autorités locales et nationales, qui ont toujours favorisé les intérêts des grands investisseurs étrangers, au détriment de l'environnement et de la population. Cette complaisance se reflète aussi dans les lois environnementales, qui sont élaborées en tenant compte des desiderata d'entreprises comme Holcim, affirme le représentant de Spasimo Beočin. « Le fait que cette cimenterie ne viole probablement aucune réglementation étatique est le véritable scandale et notre plus grande tragédie. »

Goran Vučićević, un militant écologiste de la ville voisine de Novi Sad, est lui aussi scandalisé par le laisser-passer politique dont bénéficie Holcim. L'usine de Beočin est depuis longtemps dans son collimateur. Il estime que celle-ci gagne aujourd'hui plus d'argent en incinérant des déchets qu'en produisant du ciment. Selon ses calculs, 10 000 tonnes de pneus y sont brûlées chaque année, et ce service est payé 3600 dinars (34 francs) par tonne par l'État. « Holcim touche donc 36 millions de dinars par an d'argent public pour empoisonner notre pays et les personnes qui paient ces impôts », dénonce Goran Vučićević.

Lorsque la cimenterie a été privatisée il y a près de vingt ans, elle employait encore plus de 2000 personnes, dont la plupart vivaient à Beočin. Aujourd'hui, il n'en reste que quelques centaines. « Les cadres de l'entreprise et tous ceux qui en avaient les moyens ont déménagé depuis longtemps », explique le représentant de Spasimo Beočin. Le dernier directeur a déguerpi juste après le début de l'incinération de déchets dangereux. Autrefois florissant, ce site industriel se transforme de plus en plus en ville fantôme.

Parmi les dizaines d'habitants et habitantes fortement touché-e-s par la pollution de la cimenterie, seul Jovan Ignjatović critique publiquement ses exploitants. La raison : « Je suis trop vieux pour avoir peur. Nos proches doivent pouvoir continuer à travailler là-bas, mais il faut arrêter de nous empoisonner », s'insurge-t-il en nourrissant ses poulets, alors que de nouveaux nuages de poussière tombent sur son terrain.

Avec ses voisins, Jovan Ignjatović a déposé d'innombrables plaintes auprès de l'usine, des autorités environnementales et de la municipalité. Après quelques allers-retours, Holcim leur a versé une indemnité officielle de près de 800 francs – et c'est tout. « Qu'est-ce que je suis censé faire avec cet argent ? On nous avait parlé un temps de 12 000 francs pour une relocalisation, mais on n'a jamais rien vu de tout ça », conclut-il.

### Holcim choisit le laboratoire et le jour des analyses

Comme la plupart des habitantes et habitants de Beočin, Ignjatović ne veut pas que la cimenterie de Holcim, qui permet à de nombreuses personnes de vivre, connaisse le même sort que celle que l'entreprise exploitait en Slovénie, fermée en 2015 pour des raisons environnementales. Dans ce pays voisin, membre de l'Union européenne, Holcim avait l'obligation de contrôler régulièrement ses émissions et de publier les résultats. En Serbie, en revanche, la loi l'oblige seulement à tester l'air deux fois par an afin d'y détecter des substances hautement toxiques et cancérigènes, comme les furanes et les dioxines. La société peut choisir librement le laboratoire qui prélève et analyse les échantillons ainsi que le moment où ces tests sont réalisés.

« Ces jours-là bien sûr, ils réduisent les émissions de toxines pour contrôler les résultats des mesures »,



D'autres usines de Beočin polluent également l'environnement avec des émissions nocives.

© Jan Valo



Jovan Ignjatović critique publiquement Holcim. La raison : « Je suis trop vieux pour avoir peur. »

© Jan Valo

dénonce le représentant de Spasimo Beočin. Pour le militant écologiste Zlatko Todorčevski, il faut impérativement mettre en place une surveillance indépendante, comme en Slovénie : « Que l'industrie serbe du ciment soit autorisée à se contrôler elle-même est plus absurde que certaines situations en Afrique et en contradiction flagrante avec toutes les normes sérieuses, certainement aussi celles en vigueur en Suisse. »

Son modèle ? Uroš Macerl, qui s'est battu contre des infractions environnementales similaires commises par une usine de Holcim dans sa ville natale Trbovlje, en Slovénie, et a gagné. Cette victoire s'est toutefois faite au prix d'une fermeture d'usine que les militant·e·s de Beočin veulent à tout prix empêcher. « Sans les données publiques sur les émissions, nous n'aurions eu aucune chance », affirme cet agriculteur bio dont la ferme avoisine la cimenterie fermée en 2015. Pour ce succès, qui a toutefois entraîné d'importantes pertes d'emplois, il a reçu en 2017 le prestigieux Prix états-unien Goldman pour l'environnement.

Un autre élément de preuve important à l'époque était une étude de l'Institut oncologique de Ljubljana, qui a mis en évidence un risque de cancer nettement plus élevé chez les personnes vivant à proximité de la cimenterie par rapport à la moyenne de la population slovène. Le pédiatre Ilija Vukadinović a fait le même constat dans sa commune natale de Kosjerić, à l'ouest de la Serbie, où le groupe belge Titan exploite une autre cimenterie. Membre du « Groupe Eko » local, Vukadinović a déjà déclaré en 2005 que « la pollution atmosphérique causée par Titan est responsable

de l'augmentation significative du nombre de cancers du poumon et d'autres maladies respiratoires chez les enfants et adultes en comparaison nationale. »

### **Pas de données officielles, mais plus de décès par cancer**

Il n'existe pas de données sanitaires officielles concernant Beočin, et aucun des médecins interrogés n'a voulu nous faire part de son évaluation. Les seules données disponibles sont celles du cimetière orthodoxe serbe de la ville. Sur les 99 personnes qui y ont été enterrées entre 2017 et 2019, 27 (27,3 %) sont décédées d'un cancer. En 2018, ce pourcentage atteignait même 36 %, alors que la moyenne nationale serbe était de 21 % cette année-là.

Spasimo Beočin est suivi par plus de 3000 personnes sur Facebook. Pourtant, aucune manifestation ou autre action de rue n'a encore eu lieu dans la petite ville par crainte des représailles et d'une fermeture de l'usine. Les « adversaires » de Holcim sont donc face à un dilemme. Cette situation est incompréhensible pour les militants et militantes de Kosjerić, qui ont utilisé avec succès ces moyens il y a quinze ans pour obliger le groupe Titan à s'engager à ne plus brûler de déchets dangereux. « Nous n'avons même pas pu réunir 20 signatures pour une pétition », explique le porte-parole anonyme de Spasimo Beočin. « Tout le monde a peur de perdre son emploi, et ces craintes sont à mon avis justifiées. Sans l'usine de Holcim, notre ville serait rayée de la carte. C'est pourquoi au lieu d'enfin se défendre, les gens se laissent empoisonner. » ■



## **Un château délabré dans une ville en déliquescence**

L'Allemand Eduard « Ede » Spitzer a été l'un des premiers copropriétaires de la cimenterie de Beočin. Dans les années 1880, il a fait construire un château résidentiel pour sa famille par l'architecte Imre Steindl, qui a également conçu le pompeux bâtiment du Parlement hongrois à Budapest.

En 1941, les Spitzer sont retournés en Allemagne. Après la Seconde Guerre mondiale, le château a été nationalisé, tout comme la cimenterie. Il a ensuite été utilisé comme bibliothèque, siège d'organisations non gouvernementales et restaurant.

Des réalisateurs de films tels que Brian Hutton et Emir Kusturica ont choisi ce domaine pittoresque comme lieu de tournage. Depuis plus de dix ans, l'état du château Spitzer ne cesse de se dégrader. Il est ainsi redevenu – après une période de prospérité – un symbole du triste destin de sa ville.

# Bern, we have a problem !

En 2020, les négociants suisses de pétrole ont enregistré des résultats record, en profitant de « marchés chaotiques », comme titrait le *Financial Times*. Dans son dernier rapport sur les matières premières, le Conseil fédéral affirme toutefois que le secteur pétrolier a fortement souffert de la chute des prix de l'année dernière. Cette analyse superficielle n'est pas le seul défaut du rapport.

ANDREAS MISSBACH

Fin avril, le Conseil fédéral faisait le point sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport sur les matières premières de 2018. Et les résultats probants manquent une nouvelle fois à l'appel. Nous aurions cependant aussi été déçus si ces recommandations avaient été pleinement appliquées compte tenu de leur cruel manque d'ambition en matière de droits humains, d'environnement et de corruption.

Parmi les rares instruments concrets mentionnés dans le rapport de 2018 figure un guide pour la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits humains pour le secteur suisse des matières premières, auquel Public Eye avait grandement contribué. Les « progrès » soulignés se limitent au nombre de copies papier distribuées et à la création d'un site internet. Comme la Confédération se repose sur la bonne volonté des firmes à mettre en œuvre leur devoir de diligence raisonnable, il serait essentiel de disposer au moins, trois ans plus tard, d'informations concrètes sur la manière dont elles utilisent ce guide.

## « Une diligence très limitée »

Peut mieux faire... Une étude publiée en mars 2021 par la Responsible Mining Foundation, dont les résultats ne sont pas du tout mentionnés dans le rapport, arrive à la même conclusion embarrassante pour le Conseil fédéral que pour les sociétés : « La diligence raisonnable des entreprises en matière de risques de violation des droits humains, de flux financiers illicites et d'impacts environnementaux est souvent très limitée. » Dix des vingt-cinq entreprises étudiées sont membres de la Swiss Trading and Shipping Association (STSA), qui affirmait en 2018 que le secteur avait « complètement adopté la diligence raisonnable et la conformité requises aujourd'hui » et que ce guide ne faisait que « codifier » les pratiques existantes des entreprises.

Autre déception : les « estimations [...] sur la taille du secteur des matières premières et sa contribution à l'économie nationale » promises en 2018. Celles-ci se limitent au nombre d'emplois : 9800 au total. Il est au moins clair maintenant que le secteur a multiplié ce chiffre par trois pendant des années à des fins de lobbying, comme l'avait relevé Public Eye en 2017 sur la

base de ses propres calculs, qui sont très proches des estimations désormais officielles. Les faits alternatifs de la STSA ont depuis lors été corrigés sur son site web.

---

**Seule une amnésie pourrait expliquer pourquoi le rapport passe totalement sous silence les nombreuses enquêtes judiciaires impliquant des poids lourds du négoce suisse de matières premières.**

---

Seule une amnésie pourrait expliquer pourquoi le rapport passe totalement sous silence les nombreuses enquêtes judiciaires (ex. : Glencore), aveux de culpabilité (ex. : Vitol) et condamnations pénales (ex. : Gunvor) impliquant des poids lourds du négoce suisse de matières premières ces dernières années. Le Conseil fédéral recommandait pourtant en 2018 que « les ambassades présentes dans des pays riches en matières premières ou hôtes de centres de négoce » suivent attentivement les rapports des médias et le débat public afin « d'identifier dès que possible les risques de réputation éventuels pour la Suisse. » Par conséquent, il serait pertinent de savoir ce qui a été rapporté à Berne depuis le Brésil, l'Équateur, le Mexique, la Côte d'Ivoire, les deux Congos, le Royaume-Uni et les États-Unis. Car tous ces pays sont concernés par des procédures de corruption impliquant des sociétés suisses de matières premières.

La Confédération a cependant fait des progrès sur au moins un aspect de sa diligence raisonnable : l'ambassade de Suisse en Colombie a mis un terme à son partenariat avec Glencore. Le groupe zougnois n'est pas la seule victime de la nouvelle sévérité de Berne : le DFAE a déclaré que, « dans le cadre de sa diligence raisonnable », il « met l'accent sur le transfert d'image positif ». « Celui-ci ne devrait généralement pas être obtenu auprès d'entreprises des secteurs du tabac, des matières premières et de l'armement. » Pour une fois, nous sommes tout à fait d'accord avec l'administration fédérale. ■

# La Suisse lave toujours assez blanc

Dans sa session du printemps 2021, le Parlement a encore une fois révisé la loi sur le blanchiment d'argent. Or le dispositif prévu est toujours aussi lacunaire et ne répond pas aux normes internationales. Il était prévu de soumettre les avocat·e·s, conseillers et conseillères à un devoir de diligence raisonnable pour leurs prestations en lien avec des sociétés de domicile ou trusts, mais le lobby parlementaire des avocat·e·s a réussi à s'y opposer.

DAVID MÜHLEMANN

Aux premiers jours de la session du printemps 2020, avant le premier confinement et en plein cœur des derniers débats sur le contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables, les premières discussions sur la proposition de réforme de la loi sur le blanchiment d'argent sont lancées. Et alors qu'on s'attendait à un débat factuel, l'émotion est aussi palpable que lors des délibérations sur l'initiative. Le porte-parole de la Commission des affaires juridiques du Conseil national (CAJ-N) introduit en ces termes la décision de la majorité de ne pas entrer en matière : « La présente loi n'est pas sans conséquences pour un certain nombre d'activités, notamment celles des avocats – dont le secret professionnel en ressortirait de facto affaibli, voire carrément annihilé –, ou encore les activités fiduciaires ou de conseil au sens large. » La proposition du ministre des Finances Ueli Maurer constituerait donc une attaque envers le secret professionnel des avocat·e·s.

Était-ce là vraiment l'intention du Conseil fédéral ? Sur quoi portait en fait la réforme de la loi sur le blanchiment d'argent ? Et enfin : pourquoi est-elle si souvent révisée ?

## Normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent

Il y a trente-deux ans, douze pays, dont la Suisse, créaient, à l'initiative de la France et des États-Unis, le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI). Ce groupe provisoire est ensuite devenu la principale organisation spécialisée dans la lutte contre le blanchiment d'argent. Depuis lors, elle compte 39 États membres et plus de 160 États associés organisés en groupes régionaux. Depuis 1992, le GAFI surveille l'application des normes internationales dans les pays membres à travers un processus de « surveillance par les pairs », dans le cadre duquel les États membres s'évaluent mutuellement. Les normes minimales sont présentées dans les « 40 + 9 recommandations » du GAFI. La dernière évaluation de la Suisse remonte à 2016 et a identifié des failles significatives dans sa législation et dans l'efficacité de son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent.

Parmi les principales critiques du GAFI envers la Suisse figure l'application insuffisante de la recommandation n° 22, qui demande un devoir de diligence raisonnable pour les activités extérieures au secteur de la finance : les États membres devraient imposer des obligations pour certaines activités spécifiques d'avocat·e·s et de notaires ainsi que d'autres professions juridiques indépendantes et fiduciaires, notamment pour leurs prestations auprès de constructions juridiques et de trusts.

## Des révélations qui montrent la nécessité d'agir

Au moment où le GAFI publiait son rapport sur la Suisse, le monde entier discutait des révélations des Panama Papers. Un consortium de journalistes d'investigation venait d'analyser des documents issus du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca. Cette fuite de données a montré comment des avocat·e·s et fiduciaires, suisses notamment, travaillent pour des clients douteux et les aident à monter des constructions juridiques ou les conseillent pour cacher leur argent.

Ces professions sont déjà soumises à des obligations, mais celles-ci sont limitées aux « activités d'intermédiaire financier ». Les avocat·e·s sont donc uniquement soumis·e·s à la loi sur le blanchiment d'argent et à ses obligations de diligence raisonnable quand ils ou elles ont un pouvoir de décision dans les sociétés de leur clientèle ou ont accès à leurs finances.

## Le Conseil fédéral souhaite agir

En réaction aux critiques internationales – que ce soit en matière de lutte contre le blanchiment d'argent ou autre –, la Confédération réagit souvent de la même manière : l'office fédéral concerné prépare une modification de la loi qui comble tout juste les lacunes en question ; puis après les délibérations du Parlement, la majorité bourgeoise dilue la proposition et garde assez de marge de manœuvre pour laisser libre cours à tous types de manigances. Par le passé, cela a eu pour conséquence une longue liste de scandales : or et œuvres d'art volés, exportation illégale d'armes, affaires avec le régime de l'apartheid, cas de blanchiment d'argent, avoirs de potentats, évasion fiscale, corruption dans le négoce de matières

premières et dans les fédérations sportives. En bref : la Suisse est un « repaire de pirates », pour reprendre les termes du spécialiste de la corruption Mark Pieth.

Mais revenons à la révision de la loi sur le blanchiment d'argent : dans son projet, le Conseil fédéral avait repris les recommandations du GAFI et cherché à combler les lacunes législatives pour la prestation des services de conseil en lien avec la « création, exploitation ou administration de constructions juridiques ou de trusts ». Le Département fédéral des finances (DFD) avait également conscience de la problématique autour du secret professionnel des avocat-e-s et notaires. Dans son message, le Conseil fédéral affirmait clairement : « Il existe toujours une exception à l'obligation de communiquer lorsque la prestation est fournie par un avocat ou un notaire et que les données à communiquer sont couvertes par le secret professionnel. » Difficile de voir ici une attaque envers le secret professionnel des avocat-e-s...

#### Le lobby des avocat-e-s se braque

Le lobby des avocat-e-s a beaucoup de pouvoir à Berne ; comparé à l'ensemble de la population, il est fortement surreprésenté à l'Assemblée fédérale avec 30 membres

sur 246. Et c'est bien sûr d'autant plus le cas dans les commissions des affaires juridiques. Il est de notoriété publique que les décisions sont prises dans les commissions consultatives, et ce dossier n'a pas fait exception. Comme évoqué plus haut, la CAJ-N a décidé, de justesse, de ne pas entrer en matière. Après les débats enflammés du 2 mars 2020 et le plaidoyer en faveur de la protection du secret professionnel, la majorité du Conseil national a suivi sa commission juridique par 107 voix contre 89.

Beaucoup d'avocat-e-s siègent aussi dans la Commission des affaires juridiques du Conseil des États (CAJ-E). Pendant le premier confinement, son président a chargé le DFD d'élaborer des variantes pour diluer encore la clause sur les services de conseil, ou pour la supprimer complètement. Le département a conclu qu'une suppression ne déclencherait probablement pas l'indignation du GAFI, et la majorité de la CAJ-E a donc vite décidé de faire le forcing au Conseil des États pour faire adopter la proposition du Conseil fédéral sans clause sur les services de conseil.

Avec le soutien des votes nécessaires au Conseil, les avocat-e-s et fiduciaires ont de nouveau réussi à s'imposer et la disposition a été supprimée. Mais un ajout



au texte apporté par la CAJ-E s'avère aussi très intéressant : une courte majorité a demandé une définition juridique des « soupçons fondés », soit le seuil à partir duquel une banque ou autre intermédiaire financier décide de signaler un soupçon de blanchiment d'argent au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent. Approuvé par le Conseil des États, le texte aurait tellement relevé le seuil de suspicion que l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA) a tiré la sonnette d'alarme dans la NZZ : « Même des cas manifestement graves, comme dans le contexte de 1MDB, de Petrobras ou de la FIFA, ne devraient plus être signalés. » Trois des plus grands scandales de corruption seraient ainsi restés sans conséquence en Suisse. Quant à savoir si la CAJ-E avait volontairement choisi une telle formulation... honni soit qui mal y pense.

### Dernier acte en deux temps

Le Conseil des États a renvoyé le texte à la CAJ-N, toutefois sans clause sur les services de conseil, et celle-ci a tout d'abord décidé d'entrer en matière. Après une consultation détaillée et une dilution supplémentaire du projet initial jusqu'à ce que l'intention première d'appliquer les recommandations du GAFI ne soit plus guère perceptible, la commission a rejeté le texte dans son vote final.

Après une proposition de renvoi, une nouvelle consultation et une entente entre le centre et la droite, la révision de la loi sur le blanchiment d'argent revient enfin au Conseil national le 1<sup>er</sup> mars 2021. La majorité bourgeoise de droite s'impose quasiment partout, et la seule proposition retenue de la gauche porte sur la définition des « soupçons fondés ». Elle demande de reprendre la jurisprudence du Tribunal fédéral. Le Conseil des États accepte aussi cette différence afin que la loi puisse passer en fin de session.

### Une loi toujours aussi lacunaire

La situation actuelle rappelle la lutte pour le secret bancaire, lorsque la Suisse tentait de tenir le plus longtemps possible la tête enfouie dans le sable, jusqu'à ce que la pression internationale soit trop forte et que le Conseil fédéral se voit contraint de réagir. La majorité parlementaire bourgeoise a, une fois de plus, réussi le tour de force de retourner complètement ce qui était initialement pensé comme une harmonisation avec les normes internationales. Ueli Maurer doit rapidement élaborer un nouveau projet si la Suisse ne veut pas se retrouver hors jeu à l'international. Et ce texte doit contenir un devoir de diligence raisonnable pour les conseillers et conseillères. Pour défaire la Suisse de son image de havre de paix pour les activités et avoirs illégaux, il serait aussi bon d'introduire un registre public des propriétaires et ayants droit économiques de trusts, constructions juridiques et sociétés écrans. Attendre de nouveaux scandales qui fassent accroître la pression internationale sur la Suisse pourrait coûter cher au pays. ■

## Les rouages de la corruption « Made in Switzerland »

La corruption et le blanchiment d'argent privent des pays du Sud de ressources essentielles. Dans un dossier en ligne fouillé, Public Eye décrypte le rôle de la Suisse.

1MDB, Lava Jato, Panama Papers ou encore PDVSA : tous les grands scandales de corruption internationale récents passent par la Suisse. Des entreprises helvétiques mènent à l'étranger des activités entachées de corruption et des banques suisses continuent d'administrer des avoirs illicites ou d'être mêlées à des affaires de blanchiment d'argent. Malgré le déni des autorités helvétiques, la Suisse reste un havre de paix pour la criminalité en col blanc.

Quels sont les mécanismes de la corruption « Made in Switzerland » ? Qui sont ses facilitateurs et ses victimes ? Plus de 20 ans après l'adoption par la Suisse de la Convention des Nations unies contre la corruption et celle de l'OCDE, pourquoi la législation helvétique a-t-elle toujours autant de trous qu'un emmental ? Sur son site internet, Public Eye consacre un vaste dossier au rôle de la Suisse dans ce mal qui gangrène nos sociétés et prive les populations des pays pauvres de revenus essentiels pour garantir leurs droits fondamentaux, comme le droit à la santé ou à l'éducation.

Public Eye propose aussi des remèdes pour lutter efficacement contre la corruption et le blanchiment d'argent. Car il ne suffit pas que des mesures soient prises dans les pays du Sud. Les pays riches, comme la Suisse, doivent aussi assumer leurs responsabilités, en comblant enfin les lacunes législatives qui permettent de telles pratiques. La Suisse doit par ailleurs rattraper son retard en établissant un registre public des bénéficiaires économiques des sociétés. Des réformes doivent également être menées dans le domaine des poursuites pénales, des sanctions (qui doivent être dissuasives) et de la transparence.



Notre dossier complet sur la corruption et le blanchiment d'argent à lire ici : [publiceye.ch/corruption](https://publiceye.ch/corruption)



# Industrie textile et Covid-19 : la situation empire au Cambodge

À cause du manque de protection dans les usines et sur le chemin du travail, le Covid-19 fait des ravages parmi les travailleuses et travailleurs du textile.

ELISABETH SCHENK

Au Cambodge, bien que les employé-e-s du textile aient reçu fin mars un premier versement des primes d'ancienneté qui leur étaient dues (voir magazine n° 29, avril 2021), leur situation s'est gravement détériorée ce printemps. Les infections au Covid-19 ont fortement augmenté, en particulier dans les centres industriels de Phnom Penh et dans la province de Kandal – ces deux régions rassemblant environ 60 % des usines textiles du pays. À cause des mesures de protection insuffisantes, les fabriques sont devenues des foyers de circulation du virus. Le ministère du Travail a annoncé le 28 avril que 1600 travailleuses et travailleurs du textile de 206 usines avaient contracté le Covid-19, et que 17 000 avaient dû se placer en quarantaine. Les médias rapportent que 13,2 % de l'ensemble des infections déclarées depuis 2020 concernent des employé-e-s du textile, qui représentent pourtant seulement 3,8 % de la population.

## Plus d'argent pour se loger ou se nourrir

Les populations des régions les plus touchées ont été soumises à un confinement total à partir du 12 avril, en vigueur dans certains cas jusqu'au 19 mai. Public Eye est en contact direct avec les syndicats C.CAWDU et CATU ainsi qu'avec l'ONG Central, qui lui ont rapporté des cas de personnes obligées de demander du riz à leurs voisins pour pouvoir nourrir leur famille. Personne ne pouvait quitter son domicile pour acheter à manger, et les colis de survie délivrés ponctuellement par le gouvernement

étaient nettement insuffisants. La situation a conduit les syndicats à acheter et distribuer des denrées alimentaires.

Dans une enquête menée fin avril dans un quartier de Phnom Penh, 77 % des 193 personnes interrogées ont déclaré ne pas avoir suffisamment à manger, et 68 % ne plus avoir de revenus depuis le confinement. Selon les syndicalistes Tharo Khun et Athit Kong, la majorité des employé-e-s du textile n'ont perçu en avril que la moitié de leur salaire.

Pendant la deuxième vague de Covid-19, les enseignes internationales de la mode n'assument pas suffisamment leur devoir de garantir que toutes les personnes qui fabriquent leurs vêtements perçoivent le salaire minimum légal. Par conséquent, beaucoup d'employé-e-s du textile ne peuvent plus payer leur loyer ou leur nourriture, et encore moins leurs frais médicaux. Après des manifestations, le gouvernement s'est dit prêt en mai à leur verser une compensation d'environ 40 dollars (US) pendant le confinement. Mais cette somme ne suffit pas pour couvrir leurs besoins fondamentaux.

Avec la campagne #PayYourWorkers, Public Eye et la Campagne Clean Clothes demandent donc aux enseignes de la mode de garantir le versement des salaires. De plus, les entreprises doivent s'assurer que les usines qui fabriquent leurs articles respectent les mesures de protection, car le risque d'infection est très grand dans les ateliers surchargés comme dans les transports qui conduisent le personnel sur son lieu de travail. ■



Soutenez nos revendications  
en signant notre pétition :  
[publiceye.ch/fr/payyourworkers](https://publiceye.ch/fr/payyourworkers)



À Phnom Penh, attente interminable pour se faire dépister du Covid-19 dans une zone avec un taux d'incidence élevé.



# Réglementer les géants de la pharma pour garantir le droit à la santé

Le droit à la santé n'est plus garanti quand les multinationales de la pharma contrôlent l'approvisionnement en médicaments. Or la protection des droits humains fait partie des missions de l'État. Public Eye plaide donc en faveur d'un changement fondamental dans les relations entre l'industrie pharmaceutique et l'État.

**GABRIELA HERTIG**

Quand nous tombons malade, nous comptons sur de bons services de soin et des médicaments efficaces pour nous soulager ou nous guérir. Mais qu'en est-il lorsque les médicaments ne sont pas disponibles car leur développement n'est pas assez lucratif pour la pharma ? Ou quand ils sont certes produits, mais inabordables ?

Selon l'ONU, quelque 2 milliards de personnes n'ont pas accès à des médicaments essentiels car ils ne sont pas développés ou coûtent trop cher. C'est actuellement la pharma qui contrôle le développement et l'accès aux traitements, et elle place sa recherche de profits avant les considérations de santé publique. Cette

situation, qui repose sur l'idéologie du marché libre, est très souvent extrêmement préoccupante mais semble s'inscrire dans un ordre des choses inéluctable.

Dans les débats publics et les décisions politiques, on oublie cependant que l'État a pour mission de garantir le droit humain à la santé pour toute la population. Or le fait que l'approvisionnement en médicaments soit entre les mains d'entreprises privées ne dédouane pas l'État de ce devoir de protection. Il doit faire en sorte que ces firmes assument leurs responsabilités pour le bien de l'intérêt public.

## LES PHARMAS AUX MANETTES

Des recherches sur de nouvelles substances et de nouveaux traitements ne sont pas seulement menées par l'industrie, mais aussi dans les universités et leurs hôpitaux – à grand renfort de fonds publics. Cela entraîne souvent la création de start-up et les innovations sont protégées par des brevets qui récompensent le développement d'inventions en garantissant un monopole protégé par l'État pendant au moins vingt ans.

Les géants de la pharma s'approprient les droits de développement brevetés et financés par des fonds publics, puis les commercialisent à grande échelle. Ils cherchent souvent à déposer des brevets supplémentaires pour prolonger artificiellement leur monopole sur divers produits. Pour les traitements dont la commercialisation n'est pas attrayante en matière de profits pour la pharma, des fonds publics supplémentaires sont mobilisés pour en garantir l'approvisionnement de base. C'est le cas pour le développement de vaccins qui, sauf crise mondiale, n'est pas considéré comme très lucratif par l'industrie.

---

**Comme la grande majorité des pays industrialisés, la Suisse a confié aux géants de la pharma une partie de son devoir de protection du droit à la santé sans aucune condition, mais en garantissant des privilèges.**

---

De plus, après le financement de la recherche et du développement, puis les fonds mobilisés pour l'approvisionnement, la société paie même une troisième fois, lorsqu'elle achète les produits à leur prix de vente final. En Suisse, ce prix est négocié entre l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et les firmes pharmaceutiques, et les autorités se trouvent ici dans une situation de faiblesse. Car l'énorme déséquilibre des pouvoirs au profit du secteur privé est alimenté par la dépendance des gouvernements face aux géants de la pharma, par les privilèges garantis par l'État en matière de droits de propriété intellectuelle, par l'absence de contraintes dans la distribution de l'argent des contribuables, et par le manque notoire de transparence. C'est toutefois ce prix que les caisses-maladie doivent payer, et donc la population elle-même à travers le système de franchises, les primes élevées ou le paiement direct de la totalité des coûts en cas de non-remboursement.

Des négociations sont en cours à Berne pour réduire les coûts de la santé et faire face à leur explosion, notamment due aux prix élevés des médicaments : avec quelque 8,2 milliards de francs, ils représentent actuellement environ un quart des coûts de l'assurance-maladie

obligatoire, et les trois quarts de cette somme portent sur des médicaments brevetés. Le Conseil fédéral propose désormais que la Suisse discute en coulisses avec l'industrie pharmaceutique pour négocier à huis clos des rabais secrets allant à l'encontre de la loi sur la transparence. Le Conseil fédéral espère visiblement pouvoir ainsi faire baisser les coûts. Mais l'histoire a montré que l'opacité renforçait surtout le pouvoir des géants de la pharma. Le gouvernement alimente donc ainsi une dangereuse dépendance face à l'industrie pharmaceutique.

## L'ÉTAT DOIT PROTÉGER LE DROIT À LA SANTÉ ET L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS

Le droit à la santé est entériné dans l'art. 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et dans l'art. 12 du Pacte international des Nations unies sur les droits économiques, sociaux et culturels, et il comprend l'accès aux médicaments essentiels. Cela signifie que des médicaments importants doivent être disponibles, accessibles, abordables et de bonne qualité. La Suisse a ratifié le pacte des Nations unies et s'est donc engagée à le respecter, sur le plan national à travers son devoir de protection de sa population, comme à l'international avec sa politique extérieure qui doit être respectueuse des droits humains.

En outre, les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, unanimement approuvés en 2011 par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, mettent en évidence le fait qu'une privatisation des services de l'État ne le dédouane pas de sa responsabilité de protection et de garantie des droits humains. Il doit en outre dégager suffisamment de marge de manœuvre pour que d'autres objectifs politiques, tels que la signature d'accords commerciaux, ne l'empêchent pas d'honorer cette responsabilité. Les entreprises ont quant à elles le devoir de respecter les droits humains dans le cadre de leurs activités, ce qui devrait être régi de façon juridiquement contraignante selon l'objectif politique de responsabilité des entreprises.

Si les services de base – santé, formation, approvisionnement en eau ou services de sécurité (police, armée) – sont souvent assurés par l'État, c'est notamment pour la bonne et simple raison qu'ils sont souvent incompatibles avec la volonté de maximisation des profits des acteurs privés. Quand un État décide de ne pas assurer lui-même l'approvisionnement en médicaments et de confier cette mission au secteur privé, il doit alors s'assurer que le droit à la santé puisse encore être garanti pour toute la population.

Il doit également faire en sorte de ne pas entraver le développement et l'accès aux médicaments à travers sa politique extérieure. C'est donc le devoir de l'État d'assurer une surveillance efficace de l'approvisionnement pri-



Le siège de Novartis sur les bords du Rhin à Bâle.

© Mark Henley/Panos

vatisé en médicaments et de garder ainsi le contrôle sur les activités des firmes pharmaceutiques. Faute de quoi il ne peut pas honorer son devoir de protection des droits humains, même s'il décide de ne déléguer qu'une partie de cette mission à des acteurs privés. Pour les groupes pharmaceutiques, cela signifie, comme pour toutes les entreprises, qu'ils doivent respecter les droits humains, mais ils doivent en outre être contraints d'assumer le devoir de protection qui leur est confié en matière d'approvisionnement en médicaments.

### UNE RÉGLEMENTATION À REPENSER DE TOUTE URGENCE

Comme la grande majorité des pays industrialisés, la Suisse a confié aux géants de la pharma une partie de son devoir de protection du droit à la santé sans aucune condition, mais en garantissant des privilèges. Il est absurde que le gouvernement cherche à remédier à sa dépendance face aux règles de l'industrie pharmaceutique et au déséquilibre des pouvoirs avec encore plus de fonds publics et d'opacité. C'est pourquoi il est désormais essentiel de repenser tout ce cadre : le devoir de protection

des droits humains doit être explicitement délégué, il doit être juridiquement encadré et des possibilités de sanction doivent être prévues. Public Eye estime donc que la Suisse devrait travailler sur plusieurs tableaux :

**Exigence de transparence :** l'influence politique des géants de la pharma doit être transparente et, dans certains cas, limitée. Cette influence alimente systématiquement l'opacité dans certains domaines comme les coûts de recherche et le développement, les essais cliniques et les négociations sur les prix, ce qui empêche toute surveillance efficace de la part du public et du gouvernement.

**Risques de corruption :** le lobbying intensif et les relations étroites des géants de la pharma avec le Parlement et le gouvernement – par exemple à travers le financement de partis, d'acteurs individuels ou d'institutions étatiques – donnent lieu à d'importants risques de corruption qui doivent être recensés, discutés et réglementés.

**Investissements publics :** l'octroi de fonds publics pour le développement de médicaments et la réalisation d'essais cliniques doit être soumis à des conditions portant notamment sur la mise à disposition des produits à un prix final abordable.



La tour Roche sur les bords du Rhin à Bâle.

© Mark Henley/Panos

**Priorités de recherche :** pour l'approvisionnement de base en produits médicaux, il faut s'assurer que les firmes pharmaceutiques développent aussi de nouveaux antibiotiques, vaccins et traitements contre des maladies infectieuses délaissées plutôt que de continuer à accepter que ce travail soit constamment assumé en échange d'un financement public sans condition, par des initiatives à but non lucratif ou à travers des organisations philanthropiques sans contrôle démocratique.

**Brevetage :** il est nécessaire d'empêcher que des firmes pharmaceutiques profitent du système des brevets – et donc d'un privilège garanti par l'État – pour renforcer et prolonger indûment leur position de monopole.

**Cohérence de la politique extérieure et des accords internationaux :** de manière générale, la Suisse doit s'assurer que sa politique n'entrave ou n'empêche pas la garantie du droit humain à la santé, par exemple à travers la protection de la propriété intellectuelle.

Les questions de transparence, de corruption et d'investissements publics sont des missions prioritaires qui peuvent être traitées à l'échelle nationale. Les priorités de recherche ou les questions de brevetage demandent une

coordination internationale supplémentaire puisqu'elles sont réglementées au niveau de l'UE ou ne concernent pas seulement l'approvisionnement de base en Suisse. Enfin, il est temps que la Suisse assume ses responsabilités en matière de droits humains et réalise qu'un approvisionnement privé en médicaments demande une réglementation et un contrôle des firmes pharmaceutiques. Ce n'est qu'ainsi que le droit à la santé pourra être garanti pour toutes et tous. ■

An aerial photograph of a large agricultural field. The field is divided into long, parallel rows. In each row, there are alternating strips of dark blue material, likely synthetic fertilizer, and brown soil. Four farmers, wearing colorful jackets and carrying backpacks, are walking through the field, holding long poles that appear to be measuring or marking the rows. The perspective is from a high angle, looking down at the field.

# La Suisse, plaque tournante des engrais : aperçu d'un secteur aussi lucratif que problématique

Les engrais de synthèse permettent d'accroître rapidement les rendements agricoles mais leur utilisation croissante s'accompagne de graves problèmes : leur production est extrêmement gourmande en énergie, les grandes quantités utilisées ruinent les sols et contribuent à la perte de biodiversité et au changement climatique. La Suisse est l'une des plaques tournantes du commerce discret et lucratif des engrais de synthèse, dont les conséquences négatives sont encore largement négligées par les politiques.

CARLA HOINKES ET TIMO KOLLBRUNNER

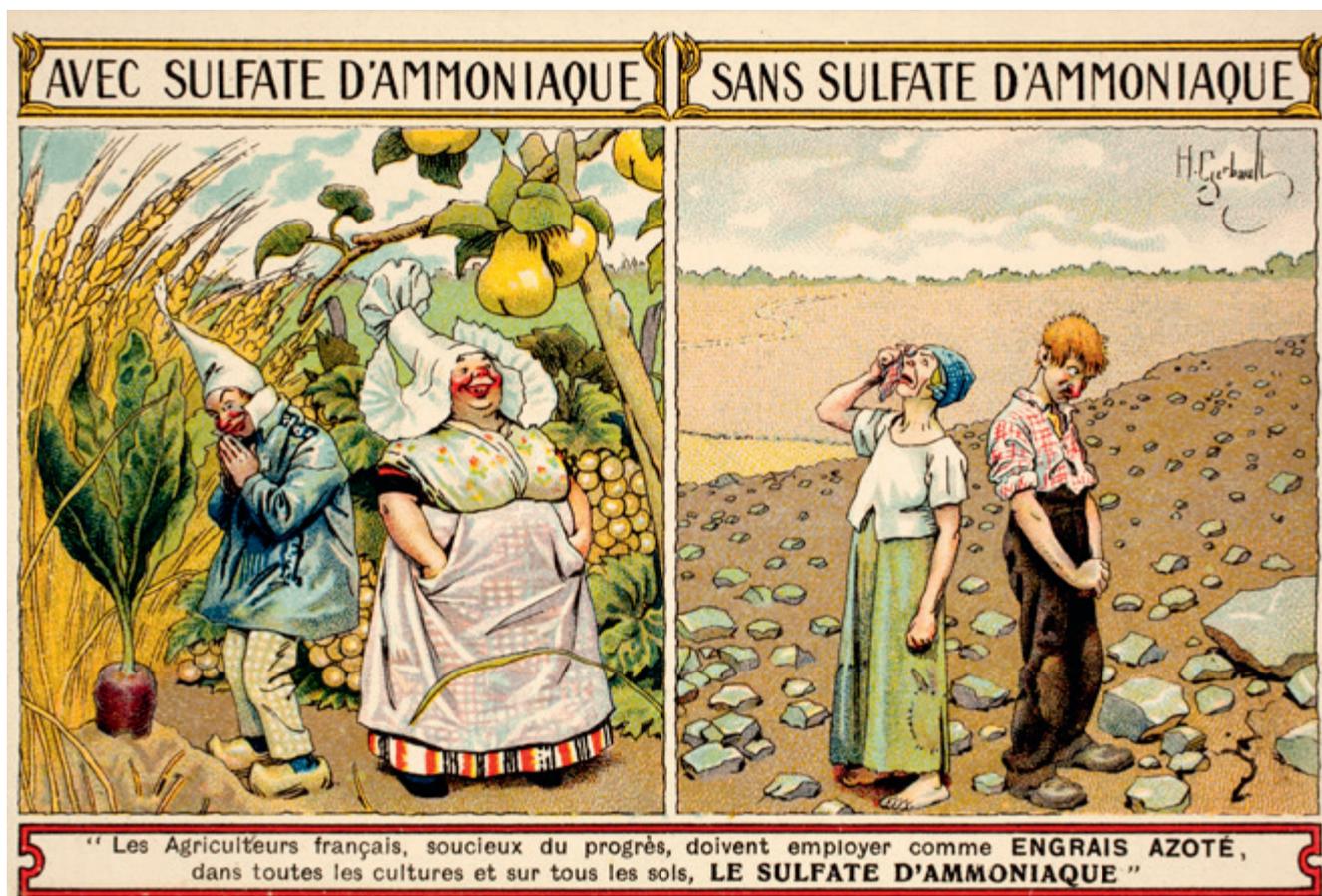
## 1. AU COMMENCEMENT ÉTAIT LA FIENTE

Quand ils sont cultivés régulièrement, les sols s'épuisent et ne peuvent plus fournir aux plantes les éléments nutritifs dont elles ont besoin pour croître. C'est pourquoi diverses méthodes et engrais ont été mis au point depuis des millénaires pour préserver leur fertilité et améliorer leur rendement. C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que ces produits ont été pour la première fois commercialisés à grande échelle, l'engrais « guano » – des fientes d'oiseaux séchées accumulées pendant des siècles sur les îles péruviennes de Chincha – étant expédié en Europe et dans le monde entier. Mais dès 1870, les stocks de guano étaient pratiquement épuisés (et l'habitat des oiseaux marins ruiné par l'exploitation).

Alors, pour assurer l'alimentation de la population qui continuait de croître, des alternatives ont désespérément été recherchées en Europe au début du XX<sup>e</sup> siècle. La solution a été trouvée en 1909 par les chimistes allemands Fritz Haber et Carl Bosch, qui ont réussi à transformer l'azote présent dans l'air en ammoniac, la matière première du premier engrais azoté de synthèse produit à l'échelle industrielle. Aujourd'hui encore, cette solution est fabriquée selon la méthode « Haber-Bosch ». Malgré ce succès, Fritz Haber est entré dans l'histoire en tant que figure controversée.

Car nourrir la population n'était pas sa seule passion : pendant la Première Guerre mondiale, Haber a utilisé la même méthode pour approvisionner l'armée allemande en acide nitrique, une substance rare utilisée dans la poudre à canon et les explosifs. Par la suite, le chimiste a été à l'origine de la guerre des gaz : il a découvert les propriétés du gaz de chlore en tant qu'arme chimique et a mené des recherches pour créer les premières armes de destruction massive qui ont causé la mort de dizaines de milliers de combattants. Avec sa Deutsche Gesellschaft für Schädlingsbekämpfung (littéralement Société allemande pour le combat contre la vermine), Haber a également contribué à l'avènement de la protection chimique des plantes en tant que secteur industriel.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, sa première découverte, l'engrais azoté de synthèse, allait conquérir le monde et annoncer ladite « Révolution verte ». Allié aux nouvelles variétés de céréales très productives et aux nouveaux pesticides de synthèse, l'engrais permettait une grande augmentation des récoltes, ce qui lui a rapidement valu un grand succès international. Puis l'exploitation minière a ensuite permis de développer la production d'engrais phosphorés et potassiques, qui figurent parmi les plus importants aux côtés des azotés (voir graphique page 32). suite à la page 33 →



Le sulfate d'ammoniaque fait la différence : déjà vers 1910, une publicité en France promeut l'utilisation de l'additif comme engrais azoté, rare à cette époque.



Activité mondialisée – des ouvriers déversent des engrais solides provenant de Thaïlande dans un entrepôt de Lagos, au Nigeria.

© Keystone/Cavan Images/Peter Essick

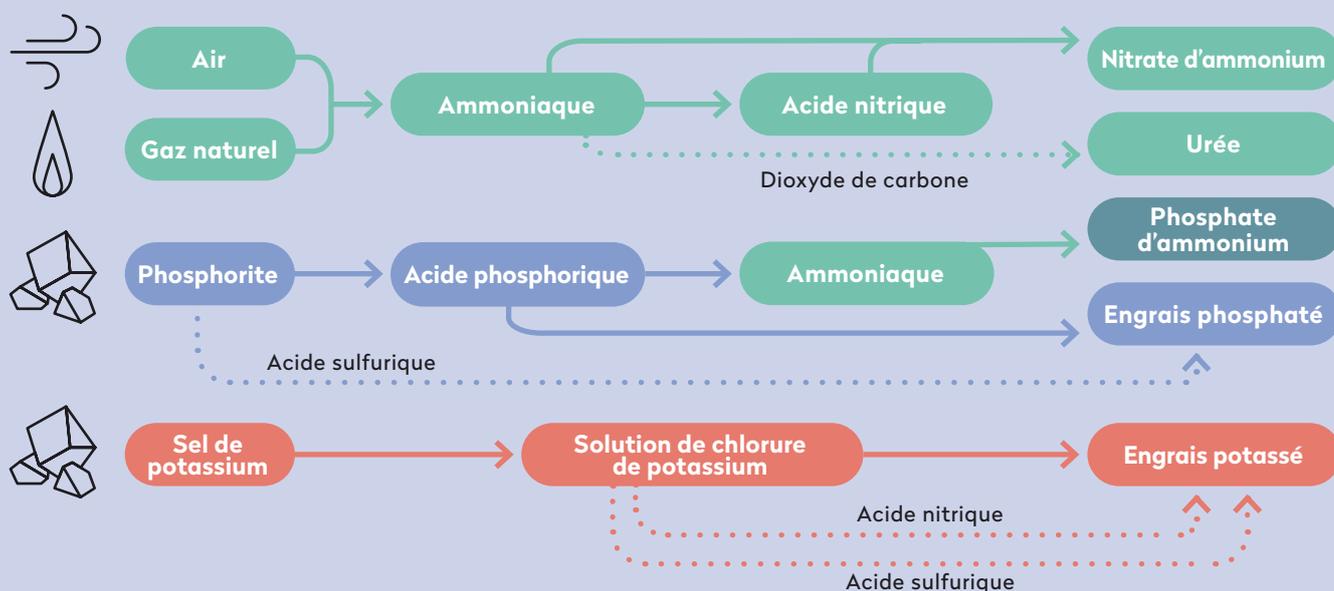
## Production des trois principaux engrais de synthèse

Les engrais favorisent la croissance, le rendement et la qualité des plantes. En plus des trois principaux éléments nutritifs que sont l'azote, le phosphore et le potassium, les plantes ont aussi besoin de soufre, de calcium et de magnésium ainsi que de nombreux micronutriments. Pour la fertilisation organique, les éléments nutritifs sont obtenus en outre à partir d'excréments d'animaux, de déchets végétaux ou encore de cendres. Les engrais de synthèse à base de potassium et de phosphore reposent sur l'extraction minière tandis que, pour les engrais de synthèse azotés, le gaz naturel sert de matière première pour la synthèse de l'ammoniaque. Les éléments nutritifs sont vendus individuellement ou en mélanges divers, les plus répandus étant le phosphate d'ammonium ou les engrais complets qui combinent les trois principaux nutriments.

**Azote (N, du latin *nitrogenium*):** élément important pour la photosynthèse, favorise la croissance des plantes.

**Phosphore (P):** source d'énergie, favorise la croissance des racines.

**Potassium (K, du latin *kalium*):** production de glucides, renforcement de la résistance et croissance des tiges.



## 2. L'ESSOR DE L'AZOTE

En conséquence de la « Révolution verte » – soit l'arrivée de l'agriculture moderne à haut rendement –, l'utilisation des engrais de synthèse a, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), été multipliée par six entre 1961 et 2018, leur production et leur utilisation étant géographiquement très concentrées (voir graphique page 34). Les engrais azotés ont connu un essor particulièrement marqué : si les volumes d'engrais phosphorés sont passés de 11 millions de tonnes en 1961 à 41 millions en 2018, les azotés ont presque été multipliés par dix sur la même période, passant de 11 à près de 109 millions de tonnes par an. Cela s'explique entre autres par la forte et rapide augmentation des rendements qu'ils permettent, par leur prix relativement faible et par leur grande disponibilité.

Mais, de la production à l'application sur les champs, la fertilisation à l'azote est particulièrement inefficace. Bien que quelques progrès aient été réalisés, la synthèse de l'ammoniaque par la méthode Haber-Bosch est encore aujourd'hui extrêmement gourmande en énergie et demande d'énormes quantités de gaz naturel. Ainsi, la production d'engrais azotés représente environ la moitié des besoins énergétiques de l'agriculture commerciale et 2 % de la consommation énergétique mondiale. En moyenne, les plantes agricoles absorbent moins de la moitié de l'azote utilisé, et la tendance est à la baisse, car leurs capacités d'absorption des nutriments sont altérées par la dégradation des sols due au recours excessif aux engrais, à la surexploitation des sols et à l'utilisation de pesticides. Par conséquent, d'énormes quantités d'azote se perdent dans l'environnement.

En fin de compte, plus de 80 % des engrais azotés terminent dans la production animale, à travers la production de fourrage et la fertilisation des surfaces d'élevage. La méthode Haber-Bosch a ainsi permis le développement de l'élevage industriel, qui a entraîné une forte augmentation de la production de denrées d'origine animale. Et les vastes quantités de déjections animales polluent à leur tour l'environnement.

### La biodiversité en danger

En conséquence de l'utilisation démesurée de l'azote, nous avons doublé son cycle naturel par nos activités. Aucun autre élément n'a autant enrichi l'atmosphère que les composés azotés, en particulier d'oxydes d'azote (NOx). Outre les combustibles fossiles et les procédés industriels, les engrais de synthèse figurent parmi les principales causes d'émissions de NOx. Les oxydes d'azote dégradent la qualité de l'air et contribuent très fortement à la formation de particules fines, à la destruction de la couche d'ozone et au changement climatique. Le monoxyde d'azote (gaz hilarant) est un gaz à effet de serre 300 fois plus puissant

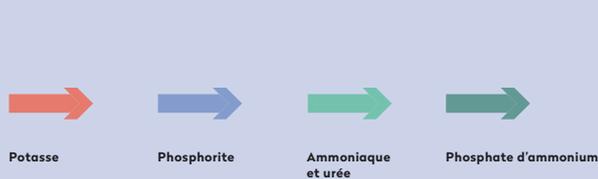
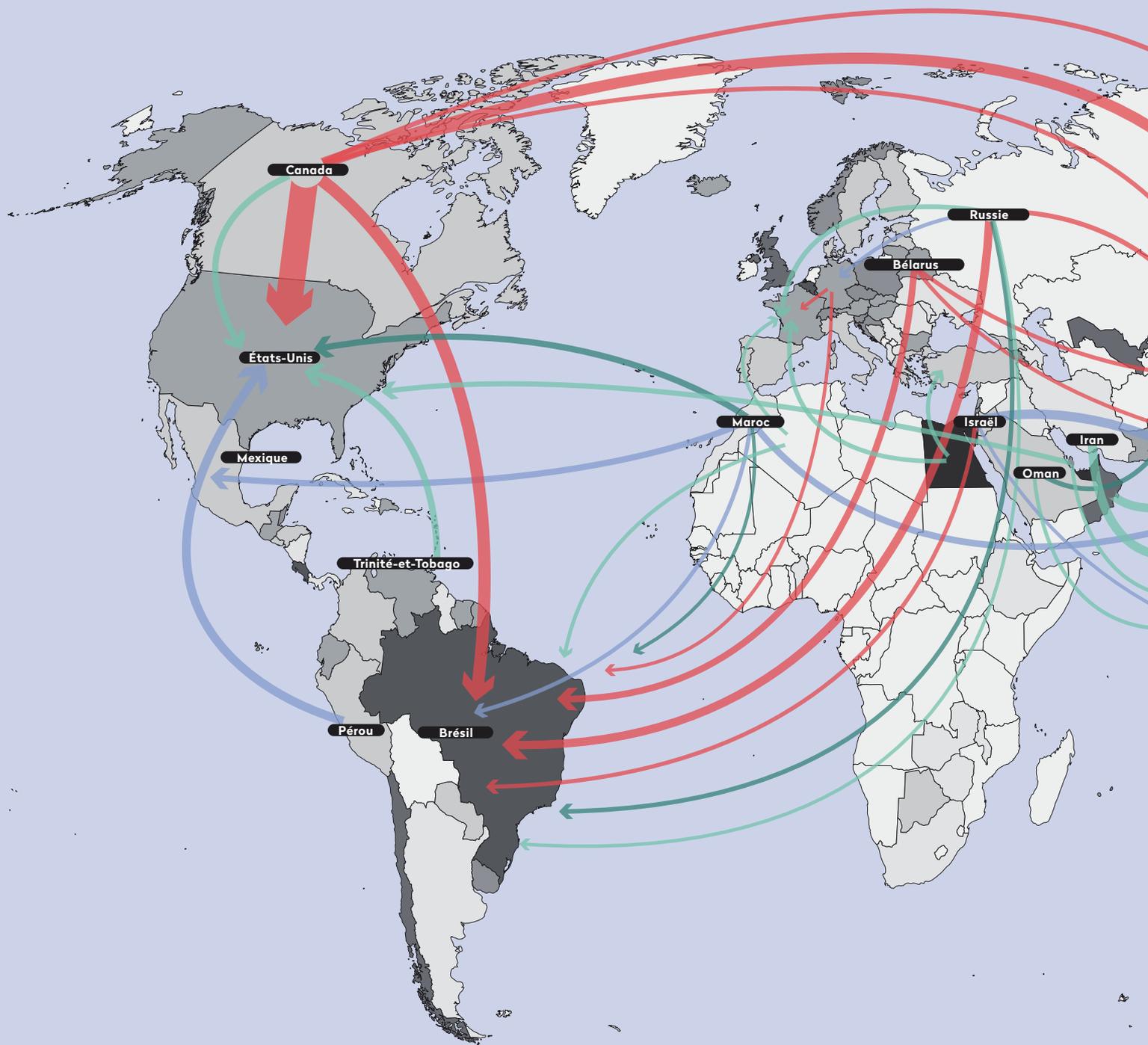
que le dioxyde de carbone et persiste dans l'atmosphère pendant environ cent vingt ans. Après le CO<sub>2</sub> et le méthane, c'est le troisième gaz ayant le plus important effet de serre, avec 10 % du total.

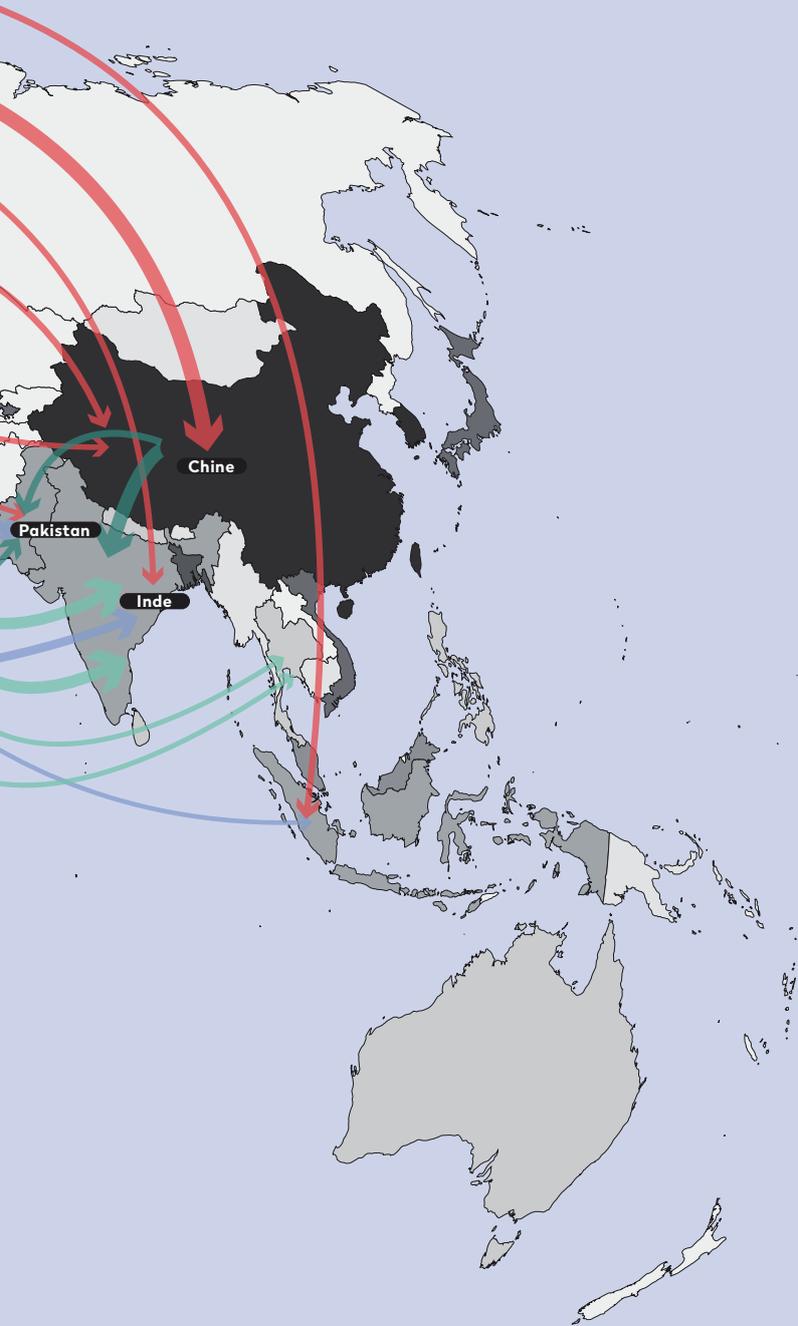
De plus, de grandes quantités de composés d'azote (et de phosphore) issues de l'agriculture se retrouvent dans l'environnement, les rivières, les lacs et les mers, et dégradent la qualité des sols et de l'eau potable. En 2019, des scientifiques ont mené des recherches sur le plus grand tapis d'algues sargasses au monde, qui s'étend sur plus de 8850 kilomètres du golfe du Mexique à l'Afrique de l'Ouest, en passant au large des côtes nord du Brésil, et dont la présence est due à la combinaison toxique d'engrais de synthèse et du réchauffement climatique. Le phosphore et (surtout) l'azote favorisent la croissance déséquilibrée de certaines plantes et mettent gravement en danger la biodiversité. L'azote a récemment été identifié comme la troisième source de perte de biodiversité. Dans un rapport de 2019, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) indique que l'ampleur du problème de l'azote « reste largement méconnue et n'est pas reconnue en dehors » suite à la page 36→

## Le déséquilibre des nutriments

Alors que les excédents d'engrais occasionnent beaucoup de problèmes environnementaux et sanitaires, une pénurie généralisée frappe notamment l'Afrique subsaharienne. Dans les régions tropicales en particulier, l'épuisement des sols met en difficulté des millions de petits agriculteurs et agricultrices, et la malnutrition s'accroît. Les engrais minéraux étant souvent inabordables, de nombreux États distribuent une grande partie de leur budget agriculture sous forme de subventions. Or dans des sols déjà dégradés et pauvres en substances organiques, les engrais minéraux sont souvent fortement lessivés et ne permettent à eux seuls qu'une maigre augmentation des récoltes – ou ont même l'effet inverse sur le long terme. Car à travers le monde, et en particulier dans les pays en développement, la proportion d'azote utilisée par rapport aux autres substances est généralement bien trop élevée, ce qui entraîne une acidification et une grave altération de la fertilité des sols. Pour réhabiliter des sols dégradés, diverses méthodes organiques et agroécologiques présentent un grand potentiel, notamment pour développer la matière organique.

# Intensité d'utilisation et principaux flux commerciaux des engrais de synthèse, 2018





La production de **potasse** est concentrée au Canada, en Russie et au Bélarus. Ces trois pays sont les seuls à posséder d'importants gisements et sont responsables de près des trois quarts des exportations mondiales de potasse – principalement à travers les conglomérats Canpotex/Nutrien (Canada), Uralkali (Russie) et Belaruskali (Bélarus), dont l'organisation s'apparente à celle de cartels.

Pour le **phosphore** également, la majeure partie des gisements connus aujourd'hui sont répartis dans trois pays – Chine, Maroc et Russie –, d'où proviennent près des deux tiers des exportations mondiales.

Les **engrais azotés** (ammoniaque et urée) peuvent être produits dans le monde entier, mais quiconque dispose d'une source d'énergie bon marché, en particulier de gaz naturel, a un grand avantage sur le marché international. Les plus grands exportateurs sont la Russie, la Chine, le Qatar et l'Arabie saoudite.

**En chiffres absolus**, plus de la moitié des engrais de synthèse sont utilisés en Asie, dont un tiers en Chine seulement. Puis viennent les États-Unis et l'Amérique du Sud, où le Brésil est le plus grand marché. L'Afrique est loin derrière avec seulement 1 à 2 %.

En termes de **volume d'engrais épandu par hectare de terres arables**, la Chine, l'Égypte, les Émirats arabes unis et la Corée du Sud sont les plus gros utilisateurs, suivis du Bangladesh, de la Belgique, du Costa Rica et du Brésil. Il faut toutefois savoir que le calcul de la surface totale des terres arables varie grandement d'un pays à l'autre. En plus des surfaces agricoles, la FAO compte parmi les « terres arables » les surfaces en jachère et pâturages temporaires. S'il n'existe officiellement pas de pâturages temporaires en Chine et au Brésil, d'autres pays comme les États-Unis, l'Argentine ou le Canada en comptent des millions d'hectares. Bien que ces pays utilisent de grandes quantités d'engrais de synthèse, l'intensité de leur utilisation paraît donc relativement plus faible.

des cercles scientifiques », et le qualifie d'« alarmant ». Selon une étude approfondie de scientifiques de l'Université de Madrid, un « nouvel essor de la fertilisation à l'azote » ne permettrait qu'une « augmentation relativement limitée de la production de plantes », tant que l'efficacité ne peut pas être « nettement améliorée ». Par ailleurs, un tel essor occasionnerait « des dégâts environnementaux supplémentaires ». Et c'est exactement ce qu'il se passe actuellement : les quantités d'engrais azotés produites augmentent rapidement et devraient atteindre pas moins de 200 millions de tonnes par an d'ici à 2030. Les volumes d'engrais phosphorés et potassiques devraient également croître, et il est difficile de prévoir comment le monde pourra en surmonter les conséquences. Une chose est sûre : il s'agit d'un business extrêmement lucratif, dans lequel la Suisse joue un rôle de premier plan.

### 3. LES GÉANTS AGRICOLES ET LA SUISSE

Selon le rapport d'analyse des données du marché mondial des engrais de synthèse, celui-ci aurait généré 109 milliards de dollars (US) en 2019, soit près de deux fois plus que le marché des pesticides. Les engrais azotés représentent à eux seuls plus de la moitié des ventes d'engrais, qui atteignent au moins 300 milliards de dollars si l'on ajoute la production de leurs matières premières (principalement gaz naturel, ammoniac et minéraux).

S'il existe toujours des marchés distincts pour chaque substance nutritive, de nombreuses multinationales tendent aujourd'hui vers l'intégration, avec pour volonté de vendre une plus large palette de produits et de contrôler l'ensemble du processus, de l'extraction des matières premières aux engrais commercialisés. Dans les principaux pays producteurs (à l'exception de la Chine), le marché est dominé par une poignée d'entreprises, et le secteur a aussi tendance à se consolider à l'international. Ainsi, on estime que les dix plus grandes multinationales contrôlent déjà aujourd'hui la moitié du marché mondial (voir graphique page 39).

Le secteur était à son plus bas niveau économique pendant quelques années, mais il se remet très vite, et ce notamment grâce à la crise du Covid-19 et aux besoins de nombreux États de stimuler la production alimentaire. De manière générale, le commerce d'engrais peut rapporter beaucoup à quiconque a un accès privilégié et total aux matières premières nécessaires à leur production. Les marges bénéficiaires dégagées par certaines multinationales – 30 % et plus – font pâlir d'envie les autres secteurs de l'agroalimentaire. À l'instar des industries du pétrole, du gaz naturel et des matières premières, les engrais ont produit toute une série de milliardaires. De nombreux producteurs d'Europe de l'Est et de Russie, qui dominent

le marché européen et pèsent de plus en plus à l'international, sont ainsi entre les mains d'oligarques qui ont fait fortune et évoluent dans des cercles politiques exclusifs – et qui, tels que les géants de l'engrais norvégiens, marocains et états-uniens, opèrent depuis la Suisse.

Au total, au moins 70 entreprises actives dans le commerce international d'engrais ont leur siège ou un bureau à Zoug, à Genève et dans d'autres villes suisses. Parmi ces sociétés figurent d'importantes succursales des plus grandes entreprises d'engrais au monde. Nous vous présentons, sur la double page suivante, certains de ces acteurs méconnus.

#### **La Suisse au cœur de l'un des plus grands scandales de corruption lié aux engrais**

Les entreprises Phosagro, Akron et Eurochem produisent ensemble 57 % des engrais azotés de Russie – et commercialisent manifestement l'essentiel de leurs produits dans le monde entier depuis la Suisse. L'entreprise russe Togliattiazot est aussi active en Suisse à travers Ameropa AG, tout comme le géant de la potasse Uralkali (qui était actif jusqu'en 2016). La Suisse est donc manifestement une – voire la – plaque tournante centrale du commerce international des grands producteurs d'engrais russes et de leurs propriétaires richissimes.

---

**Au moins 70 entreprises actives dans le commerce international d'engrais ont leur siège ou un bureau à Zoug, à Genève et dans d'autres villes suisses. Parmi ces sociétés figurent d'importantes succursales des plus grandes entreprises d'engrais au monde.**

---

Les ramifications de l'un des plus grands scandales de corruption dans le secteur des engrais convergent également vers la Suisse : en 2015, plusieurs cadres de la société norvégienne Yara International, dont son ancien président, ont été condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement pour de graves faits de corruption. Yara a dû payer près de 50 millions de dollars, la plus lourde amende jamais infligée à une société norvégienne. En cause : d'importants paiements corruptifs en Inde et en Libye (sous le régime de Kadhafi) dans les années 2000, réalisés à travers les deux sites suisses de Yara et l'ancienne société de négoce suisse, entre temps dissoute, Nitrochem AG. Nitrochem a été condamnée en 2016 par le Ministère public de la Confédération pour avoir contribué au versement d'un pot-de-vin de 1,5 million de dollars. Selon les médias, Phosagro et Eurochem auraient aussi été impliquées dans l'affaire. Yara International a concédé suite à la page 40 →



Des travailleurs communaux à Puerto Morelos, au Mexique, nettoient la plage des algues sargasses ; les scientifiques pensent que la combinaison du réchauffement climatique et des engrais de synthèse sont à l'origine du tapis d'algues qui transforme de grandes parties du golfe du Mexique en zones mortes.

© STR/AFP via Getty Images



Production d'engrais dans une usine Phosagro en Russie : un employé surveille l'emballage de l'engrais.

© Andrey Rudakov/Bloomberg via Getty Images

## Les géants de l'engrais et leurs liens avec la Suisse

### Eurochem

En 2015, Andreï Melnichenko a déplacé le siège de son groupe **Eurochem** de Moscou à Zoug. L'ancien banquier milliardaire détient 90 % des parts de la société, qui s'est récemment hissée au quatrième rang mondial des producteurs d'engrais. Avec ses quelque 14,5 milliards de francs, Melnichenko fait partie du cercle très fermé des dix plus grandes fortunes russes, et lorsqu'il a emménagé à Saint-Moritz en 2020, il est devenu le huitième habitant le plus riche de Suisse. On sait peu de choses sur ce discret milliardaire, si ce n'est qu'il est le propriétaire de l'extravagant « Sailing Yacht A », le plus grand yacht à voile du monde. Sa société de négoce Eurochem Trading GmbH et l'entreprise SUEK AG, depuis laquelle il dirige les activités internationales de négoce de son géant russe de l'énergie et du charbon SUEK, se trouvent également à Zoug depuis de nombreuses années.

### Phosagro

Le groupe russe **Phosagro** gère depuis Zoug ses activités commerciales et une centrale de logistique. La moitié environ des actions du numéro sept mondial de l'engrais, et numéro un européen du marché du phosphore, sont contrôlées à travers des sociétés offshore par Andreï et Evgenia Guriev, et leur fils Andreï Guriev Jr. qui dirige l'entreprise. La deuxième famille la plus riche de Russie est propriétaire d'un superyacht, d'un Airbus A319 privé et de Witanhurst, la deuxième plus grande résidence privée de Londres après le palais de Buckingham.

### Acron

C'est depuis Baar que la société **Acron Trading AG** gère les « activités commerciales internationales » du groupe Akron, l'un des plus grands producteurs d'engrais azotés russes, contrôlé à travers des constructions juridiques complexes par l'industriel milliardaire russe Viatcheslav Moshe Kantor.

### Ameropa

Sous la direction d'Andreas Zivy, **Ameropa Holding AG** est un négociant international de céréales et d'engrais domicilié à Binningen (BL). L'entreprise détient des parts minoritaires dans Togliattiazot, fabricant d'engrais et deuxième producteur russe d'ammoniaque, et gère son commerce d'ammoniaque, selon des informations du cabinet d'analyse de marché IHS. Dans le cadre d'une affaire de fraude, Andreas Zivy et Beat Ruprecht, le directeur de l'ancienne société de négoce d'Ameropa Nitrochem AG, ont été condamnés par un tribunal russe en 2019, avec les actionnaires majoritaires de Togliattiazot Vladimir et Sergei Makhlaï, à de lourdes peines

d'emprisonnement et des amendes se chiffrant dans certains cas en milliards. En résumé, le père et le fils Makhlaï auraient vendu à Nitrochem AG de l'ammoniaque et de l'urée à des prix dérisoires, et l'entreprise les aurait revendus au prix du marché avant de reverser la différence sur des comptes de la Togliattikhibank, contrôlée par Sergei Makhlaï. Plus d'un milliard de dollars auraient ainsi été détournés. Selon les médias, Ameropa rejette les accusations : il s'agirait d'un simulacre de jugement, et le plaignant – l'oligarque Dmitry Mazepin, propriétaire de la société russe d'engrais Uralchem – voudrait depuis longtemps s'en prendre à la direction de Togliattiazot pour acquérir l'entreprise. Vladimir Makhlaï aurait quant à lui cherché en 2017 à démettre son propre fils Sergei de la direction du groupe, notamment en simulant une attaque terroriste dans une usine chimique de Togliattiazot afin de discréditer le management. Une lutte obscure fait rage autour de cette firme lucrative. La société de Zivy, Nitrochem AG, a déjà été condamnée en 2016 dans un autre scandale de corruption (voir page 36).

### Koch Industries

Le plus grand groupe chimique privé, **Koch Industries** (États-Unis), a installé à Genève son siège international pour le négoce de pétrole et de gaz naturel européen ainsi que d'autres filiales suisses, dont sa section engrais. Cet empire appartient à Charles Koch, dont l'influente famille milliardaire est connue pour ses vues politiques d'extrême-droite. Son frère William Koch, convive régulier du club exclusif de Donald Trump Mar-a-Lago, dirige à Fribourg une filiale de son entreprise Oxbow Carbon LLC, spécialisée dans les engrais soufrés.

### Trammo

Premier négociant mondial d'ammoniaque, **Trammo Inc.** (New York) a cinq sociétés de négoce à la même adresse dans la commune à faible charge fiscale de Pfäffikon (SZ).

### Ostchem

Le propriétaire du producteur d'engrais azotés **Ostchem Group**, la deuxième fortune ukrainienne Dmitry Firtash, s'est créé un véritable empire du gaz naturel et de l'engrais, notamment grâce à ses bonnes relations et en profitant de livraisons de gaz russe à des tarifs avantageux. Le « roi de l'engrais » ukrainien dirigeait en Suisse un grand nombre de sociétés de négoce ces dernières années ; beaucoup d'entre elles sont aujourd'hui peu actives ou ont été dissoutes. À la différence de Filada AG, maison de négoce d'engrais, de produits chimiques et de pétrole domiciliée à Zoug – et détenue à 100 % par le groupe autrichien Zangas GmbH –, qui a été rachetée

par Firtash en 2004. Sur son site web, Filada affiche ses ambitions de devenir d'ici à 2025 « l'une des premières plateformes de négoce » d'Europe. L'empire de Firtash est toutefois soumis à de fortes pressions : le milliardaire, à qui l'on attribue depuis longtemps des relations avec la criminalité organisée russo-ukrainienne, est sur la liste des personnes recherchées par le FBI pour des soupçons de corruption. Il serait également mêlé au scandale politique autour de la première procédure de mise en accusation de Donald Trump, dans le cadre duquel il aurait fourni au cabinet de l'avocat controversé Rudy Giuliani des documents clés pour les accusations, depuis lors démenties, de prétendus actes répréhensibles de la part de Joe Biden en Ukraine.

### OCP

Le groupe marocain **OCP**, numéro un mondial du phosphate, dirige à Genève la société de négoce Saftco SA. Pain pour le prochain, Swissaid et Action de Carême ont reproché en 2019 à la compagnie étatique OCP de polluer

l'air avec ses usines d'engrais au Maroc et de causer des maladies respiratoires, des cancers et même des décès parmi la population locale. OCP a objecté en affirmant que ses propres analyses de l'air dans et autour des usines répondaient aux normes internationales. Mais la société a refusé que la société civile ait accès à ses analyses.

### Yara International

Le numéro deux mondial de l'engrais, **Yara International ASA** (Norvège), dirige à Genève les sociétés de négoce Balderton Fertilisers et Yara Switzerland Ltd., cette dernière gérant, selon le registre du commerce, le « commerce d'engrais et de tous produits industriels y relatifs dans le monde entier et pour tout le groupe Yara » ainsi que l'ensemble de son commerce d'ammونياque. En 2020, les ventes internes et externes du site genevois de Yara lui auraient rapporté près de 3,5 milliards de dollars. Le site a par ailleurs aussi été la scène principale de l'une des plus grandes affaires de corruption autour des engrais (voir page 36).



## Les dix plus grandes multinationales de l'engrais et leur présence en Suisse

Chiffre d'affaires des ventes d'engrais en 2019, en milliards de dollars (US) \*

				Présence en Suisse
1	<b>Nutrien Ltd.</b>	Canada	12,243	—
2	<b>Yara International ASA</b>	Norvège	10,764	Sociétés de négoce Yara Switzerland Ltd. et Balderton Fertilisers à Genève
3	<b>The Mosaic Company</b>	États-Unis	7,862	—
4	<b>Eurochem Group AG.</b>	Suisse	4,780	Siège social et Eurochem Trading GmbH à Zoug
5	<b>CF Industries Holdings, Inc.</b>	États-Unis	4,590	Actionnaire majoritaire (jusqu'en 2015) de la société de négoce d'engrais Keytrade domiciliée à Thalwil
6	<b>ICL Group Ltd.</b>	Israël	3,964	International Potash Institute (IPI), association de défense des intérêts de la potasse (basée à Zoug) dirigée par trois filiales d'ICL**
7	<b>Phosagro Group</b>	Russie	3,710	Centre de distribution internationale Phosagro Trading SA et site de logistique Phosagro Logistics AG à Zoug
8	<b>Sinofert Holding Ltd.</b>	Chine	3,323	Fait partie du groupe agrochimique suisse-chinois Syngenta Group depuis 2020
9	<b>OCP Group</b>	Maroc	3,043	Société de négoce Saftco SA à Genève
10	<b>Uralkali***</b>	Russie	2,364	Jusqu'en 2016, société de négoce Uralkali Trading SA à Genève

Estimations sur la base de rapports financiers et d'activité.

\* Calculs basés sur les taux de change moyens de l'année 2019.

\*\* [www.ipipotash.org/members](http://www.ipipotash.org/members)

\*\*\* La multinationale d'engrais russe Uralchem, dont Dmitry Mazepin est le propriétaire, a racheté Uralkali en 2020.



La superposition de plusieurs couches de minéraux crée une merveille naturelle sous terre : un employé mesure la concentration de gaz nocifs dans une mine de potasse d'Eurochem en Russie.

© Andrey Rudakov/Bloomberg via Getty Images

avoir payé des commissions à deux (anciens) dirigeants d'Eurochem. Des enquêtes supplémentaires ont permis de révéler que des « paiements inacceptables » d'un total de 12 millions de dollars avaient été versés à des « fournisseurs de matières premières est-européens » et que Yara avait concédé des actions d'une valeur de près de 100 millions de dollars à une mystérieuse entreprise chypriote dont Yara ne connaissait prétendument pas les propriétaires ; il s'agissait manifestement de la société minière russe Apatit, entièrement contrôlée par Phosagro.

La quasi-totalité des grandes entreprises d'engrais représentées en Suisse étaient impliquées. Aujourd'hui encore, elles sont étroitement liées entre elles à travers leurs relations commerciales. Phosagro est par exemple le premier fournisseur de phosphore de Yara qui lui fournit en échange de l'ammoniaque.

#### 4. SOUS COUVERTURE DE LA « DURABILITÉ »

Les pratiques commerciales douteuses et les affaires de corruption des géants de l'engrais ont fait peu de vagues dans la sphère publique suisse jusqu'à présent. En général, ces entreprises discrètes évitent d'attirer l'attention sur

leurs activités. Et quand elles le font, c'est pour mettre en avant leurs prétendues valeurs de durabilité et d'écologie. À l'image de Yara, qui se positionne sans sourciller comme un pionnier du climat. Le groupe figure parmi les principaux défenseurs de la « climate smart agriculture » (ou agriculture intelligente face au climat) et joue un rôle important dans la Global Alliance for Climate

---

**En « récompense » de ses efforts de greenwashing, Yara International a reçu le Prix Pinocchio de l'ONG française Les Amis de la Terre.**

---

Smart Agriculture, une initiative multipartite internationale rassemblant secteur privé, ONG et la FAO pour promouvoir ce type d'agriculture « intelligente ».

Le groupe Phosagro déploie de grandes campagnes de marketing pour vanter ses efforts de durabilité, et notamment ses engrais phosphorés « verts » qui contiennent moins de cadmium, un métal lourd polluant, que les autres engrais grâce aux qualités de la roche mère du phosphore qu'ils contiennent. En 2018, ces « engrais



Ferme d'élevage comptant 120 000 animaux dans l'État américain du Colorado : un tel élevage à grande échelle n'est possible qu'avec de grandes quantités de fourrage produit à l'aide d'énormes volumes d'engrais de synthèse.

© Glowimages/ via Getty Images

verts » ont permis à Phosagro de conclure avec la FAO un accord de coopération sur la gestion responsable des sols.

Or l'approche durable et écologique de l'entreprise est pour le moins discutable : l'« agriculture intelligente face au climat » est un concept très vaste qui couvre tout un ensemble de méthodes sans définition claire. La Global Alliance for Climate Smart Agriculture présente comme son principal objectif « l'augmentation de la production » de façon « durable ». Aucune mention n'est toutefois faite de la réduction des moyens de production néfastes à l'environnement, tels que les engrais de synthèse azotés. Outre Yara International, l'organisation internationale de lobbying de l'industrie de l'engrais et l'association internationale des engrais (IFA), l'alliance rassemble également des multinationales des pesticides telles que Syngenta, et elle est critiquée depuis des années par des représentants du monde agricole, des ONG et des scientifiques pour les solutions contestables qu'elle propose. Et alors que Phosagro vante les vertus de son engrais un peu plus vert, le groupe a récemment mis en garde contre le projet de taxe carbone de l'UE qui aurait un lourd impact sur les exportations vers l'Europe de ses engrais responsables d'importantes émissions. En « récompense » de ses efforts de greenwashing, Yara International a reçu le Prix Pinocchio de l'ONG française Les Amis de la Terre.

### **Tout ça pour « nourrir le monde » ?**

Au-delà de la protection du climat et de l'environnement, les entreprises et leurs groupes d'intérêts affirment à qui veut l'entendre que tout leur travail est dicté par l'objectif désintéressé de « nourrir le monde ». Sur quasiment tous leurs sites web et dans leurs rapports d'activités, ils reprennent en chœur l'affirmation selon laquelle les engrais de synthèse permettent à eux seuls de nourrir la moitié de la population mondiale actuelle. Ce mantra se fonde sur une étude de 2005 qui s'appuyait sur des données de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour estimer que les engrais de synthèse avaient permis une augmentation moyenne des rendements de 30 à 50 %.

Sachant que l'efficacité des engrais de synthèse a depuis lors fortement baissé, à cause notamment de la dégradation des sols, l'augmentation des rendements calculée à l'époque n'est plus une réalité aujourd'hui. En outre, de plus en plus d'études à long terme soulignent les conséquences négatives de l'utilisation excessive d'engrais azotés pour les sols. Déjà en 2009, des scientifiques de l'Université d'Illinois ont étudié le phénomène et averti que les engrais de synthèse étaient responsables d'une dégradation de la matière organique et d'une altération de la capacité des sols à stocker l'azote qui se trouve naturellement dans les sols. Le « recul de la

productivité des sols » qui en résulte alimente à son tour la dépendance aux engrais de synthèse et « menace la sécurité alimentaire et aggrave la destruction de l'environnement ». Un cercle vicieux.

### Sur le terrain des réalités politiques

Les vastes quantités d'engrais de synthèse ont non seulement d'énormes répercussions sur la biodiversité et le climat mais, malgré les meilleurs rendements obtenus à court terme, elles mettent aussi en danger la fertilité des sols à long terme, et ainsi la base de notre alimentation. Si la fertilisation était optimisée, donc très ciblée et adaptée, alors les conséquences négatives pourraient théoriquement être amoindries. Mais la pratique est généralement tout autre, et les volumes d'engrais employés continuent fortement d'augmenter. Parmi les scientifiques, de nombreuses voix s'élèvent pour réclamer une réduction massive du recours aux engrais de synthèse, notamment azotés, et une adaptation fondamentale des méthodes de production agricoles afin de réduire la dépendance aux engrais de synthèse.

Mais sur la scène politique, le chemin semble être encore bien long. Les États membres de l'ONU ont certes adopté en 2019 la « Déclaration de Colombo » sur la gestion durable de l'azote, qui vise à réduire de moitié les déchets

azotés d'ici à 2030. Mais face à l'augmentation croissante de l'utilisation d'engrais, il est difficile de rester optimiste quant à cet objectif ambitieux, et ce d'autant plus quand on s'intéresse aux politiques nationales en la matière. En 2020, des scientifiques ont analysé un total de 2726 réglementations et législations relatives à l'azote. Leurs conclusions sont pour le moins décevantes : deux tiers de ces lois viseraient explicitement à encourager l'utilisation ou la production d'azote à l'aide d'incitations ou de subventions. Et aucune mention n'est faite d'une volonté de réduction.

Les engrais de synthèse étant considérés comme les garants d'une augmentation de la production agricole et donc d'un renforcement de la sécurité alimentaire, de nombreux États semblent reculer devant une réglementation stricte du secteur et un objectif de réduction ambitieux. Les discrets producteurs d'engrais de synthèse profitent pleinement de la situation en présentant habilement leurs activités comme faisant partie de la solution, et en faisant oublier le problème de fond à l'aide d'améliorations ponctuelles de leur efficacité énergétique ou de la composition de leurs produits. Nous continuons ainsi à rejeter toujours plus d'azote et de phosphore dans l'environnement alors que les limites de la planète ont été dépassées depuis bien longtemps. ■



Terres agricoles dans l'État allemand du Schleswig-Holstein : en raison de la surexploitation, de l'utilisation de produits chimiques agricoles et de la surfertilisation, un tiers des terres agricoles ont été dégradées.



## Revers pour Monsanto

La Chambre de recours de l'Office européen des brevets (OEB) a annulé en mars un brevet de Monsanto sur des melons. Le groupe avait revendiqué comme étant son « invention » une variété de melon présentant une résistance naturelle contre des virus. Monsanto s'était approprié la semence de ce melon indien à travers une banque de gènes – un exemple classique de biopiraterie.

Public Eye et ses partenaires avaient fait opposition en 2012 car les brevets sur des plantes obtenues de manière conventionnelle sans génie génétique ne sont pas autorisés en Europe. Le brevet avait été révoqué en 2016 pour des raisons techniques et Monsanto avait fait appel, mais la multinationale essuie aujourd'hui un échec cinglant – une victoire importante dans la lutte pour la souveraineté alimentaire et la biodiversité.

Les géants des semences cherchent constamment à obtenir de tels brevets en exploitant systématiquement des failles législatives. En mars dernier, la coalition « Pas de brevet sur les semences » a remis à l'OEB plus de 175 000 signatures pour lui demander de remédier aux failles législatives et d'interdire une bonne fois pour toutes ce type de brevetage.

## Continuer à s'engager sur de nombreux fronts, mais relayer aussi les avancées positives

Questions politiques complexes, analyses approfondies et textes souvent longs : la lecture de notre magazine est exigeante. Mais est-il vraiment lu ? C'est entre autres ce que nous avons cherché à savoir en demandant des avis extérieurs sur notre travail. Plus de 3000 personnes ont répondu à notre sondage : membres, bénévoles, donatrices et donateurs, ou encore lectrices et lecteurs de notre newsletter.

Et la vaste majorité de leurs retours sur notre magazine est positive : 85 % le lisent au moins partiellement, et la majorité estime que son contenu, son style et sa mise en page sont bons ou très bons. C'est généralement « par manque de temps » que le magazine n'est pas lu.

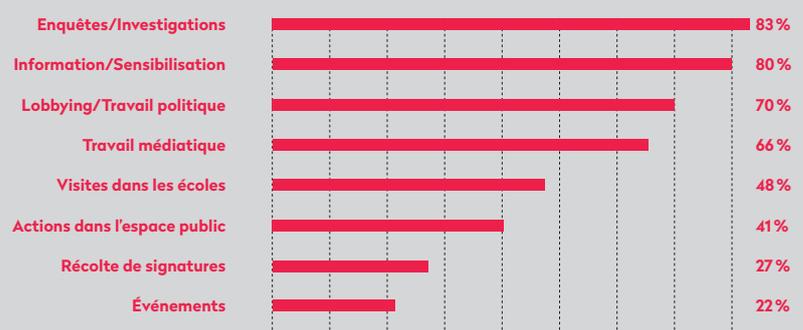
Mais nous pouvons encore l'améliorer : s'il suscite beaucoup d'émotions, il a parfois aussi un effet décourageant et démotivant. Plus de 70 % des personnes interrogées souhaiteraient qu'il présente plus de réussites et

d'aperçus du travail de Public Eye. Il ressort des commentaires un désir d'en savoir plus sur les solutions et retombées positives.

### Public Eye sur les réseaux sociaux

Neuf personnes sur dix estiment que nos publications sur les réseaux sociaux sont claires, pertinentes et attrayantes. De nouveaux formats sont toutefois souhaités : un quart des personnes qui nous suivent en ligne aimeraient par exemple que Public Eye lance un podcast.

Nous avons aussi voulu savoir quelles thématiques étaient jugées les plus importantes : la responsabilité des entreprises (87 %) et les pesticides (81 %) arrivent nettement en tête. La grande variété de nos sujets est toutefois appréciée, comme en témoigne ce commentaire : « Public Eye brille justement surtout par sa capacité à mettre en lien différentes thématiques. Continuez comme ça ! »



Comment Public Eye devrait-elle principalement s'engager ? Les recherches et informations sont très demandées, à la différence des événements et récoltes de signatures.

## Renforcer les liens

Dans ce numéro du magazine de Public Eye, vous trouverez deux cartes postales détachables. Elles thématisent l'engagement de Public Eye en faveur d'un monde juste et durable.

Les cartes ont été illustrées par deux artistes. Ces deux femmes engagées ont déjà collaboré avec Public Eye à l'occasion de la campagne pour l'initiative multinationales responsables. Plusieurs artistes nous avaient généreusement réalisé des illustrations et caricatures sur cette initiative.



**Tami Hopf** est illustratrice, originaire de São Paulo et basée à Vevey. Elle décrit son univers et ses dessins comme un mélange de joie et de tristesse, d'euphorie et de solitude. Ils traitent souvent de la vie, de l'amour et de la relation paradoxale entre les êtres humains et la nature.

S'il fallait décrire son illustration ici, ces quelques mots en seraient un résumé :

***Construire ensemble l'avenir pour une société plus égalitaire.***



**Brigitta Garcia Lopez** a grandi à Locarno et Zurich, où elle vit. Elle est illustratrice, sculptrice, elle peint et photographie. Son style assumé s'exprime dans des illustrations de livres, de journaux, de magazines ou encore de publicités. Pour elle, une image vaut mille mots !

S'il fallait quand même le dire en quelques mots, son illustration prendrait cette forme :

***L'avenir de nos enfants est entre nos mains. Prenons soin de notre monde.***

L'ONG Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises à l'étranger. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye, avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne,  
tél. +41 (0)21 620 03 03, [contact@publiceye.ch](mailto:contact@publiceye.ch), compte de dons 10-10813-5

[publiceye.ch](http://publiceye.ch)

[@publiceye.ch](https://www.instagram.com/publiceye.ch) [@PublicEyeSuisse](https://www.facebook.com/PublicEyeSuisse) [@PublicEyeSuisse](https://www.twitter.com/PublicEyeSuisse)



Agir ici pour  
un monde  
plus juste

**Public Eye**



**Veillez  
affranchir**

---

---

---

---

**Public Eye**

Public Eye porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises à l'étranger.

Illustration : **Brigitta Garcia Lopez** (brigitta-garcia-lopez.com)

**Veillez  
affranchir**

---

---

---

---

**Public Eye**

Public Eye porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises à l'étranger.

Illustration : **Tami Hopf** (hopfstudio.com)